Grèce Algérie, aller-retour

Par Arezki Derguini

La Grèce et l'Europe sont dans l'impasse. Qu'elles soient d'offre ou de demande, les politiques publiques semblent incapables de ramener la croissance, de rééquilibrer les comptes sans accroître la dette publique. En vérité ce sur quoi on bute aujourd'hui en Europe quand il n'est pas mis en question, c'est sur le ralentissement de la croissance et la nature de ce vieux rapport des créanciers aux débiteurs, qui apparaît comme usuraire dès lors que l'un s'enrichit sur la faillite de l'autre. En effet, devant l'impossibilité de rembourser leurs dettes à cause du ralentissement général de la croissance, les Grecs contestent la nature usuraire de ce rapport que leur imposent les banques allemandes et françaises.

(AD)

Suite en pages 4 et 5

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

La violence s'est poursuivie hier à Ghardaïa

Encore des morts dans le M'zab !

Les émeutes de la veille lundi, qui se sont soldées par de nombreux blessés, ont culminé durant la nuit de lundi à mardi en de véritables guerres rangées entres les deux communautés, suite au retrait des forces anti-émeutes des champs de bataille.

Lire en pages 2 et 3

L'incroyable histoire du premier Iftar officiel à Washington

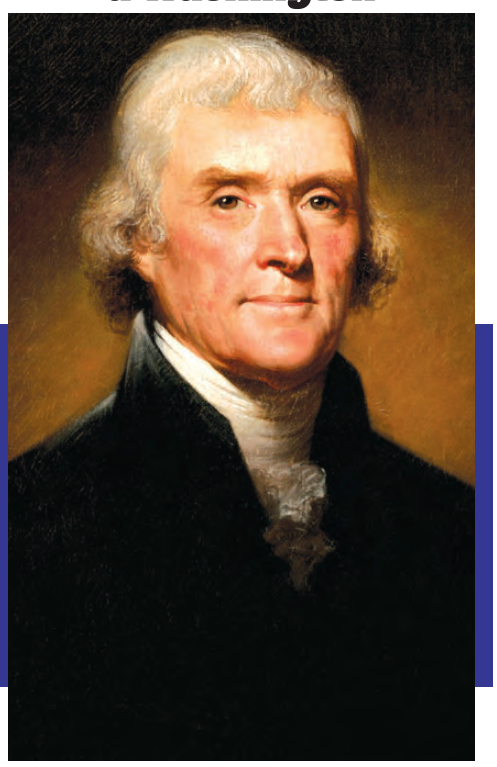

Un récent article publié par le Huffington Post raconte le remarquable lien de l'ex-président des Etats Unis d'Amérique avec l'Islam.

Intitulé «Thomas Jefferson, le Coran et le Ramadan» revient sur l'histoire du premier ambassadeur tunisien à Washington au 19eme siècle.

Il s'agit d'un certain Slimane Lemlili, qui se rendit à Washington en 1805. A cette époque, Les Etats-Unis étaient en forte tension avec l'Afrique du Nord. Alger-Tunis et Tripoli constituaient une solide alliance qui menaçait constamment l'Europe, et les vaisseaux américains, comme européens se faisaient arraisonner en permanence par les corsaires et la flotte algérienne, pendant que les vaisseaux étrangers tentaient sans cesse des incursions en territoires ennemis. Ce qui ne manquait pas de générer de fortes tensions entre les deux rives de la méditerranée.

(Nabil Z)

Suite en page 10

Ras-le-bol : *grève suivie d'une marche des travailleurs des impôts à Bejaia*

Lire en page 3

Bouira : *le maire de Dechmia coupable de destruction d'un repère historique*

Lire en page 7

Tiyremt : *«La Cité» dans la langue chère à Da L'Mouloud Mammeri*

Lire en pages 20 et 21

Youcef Abdjaoui de retour cette semaine à Sidi Aich

Lire de la pages 12 et 13

N° 673 Mercredi 8 juillet 2015 Prix 15 DA **www.lacitedz.net**

Trois morts et plusieurs blessés hier à Ghardaïa

Escalade. *Les événements s'accélèrent à Ghardaïa où des morts ont été enregistrés encore une fois, hier, mardi, à Berriane et à El Grara.*

En effet, les émeutes de la veille lundi, qui se sont soldées par de nombreux blessés, ont culminé durant la nuit de lundi à mardi en de véritables guerres rangées entres les deux communautés, suite au retrait des forces antiémeutes des champs de bataille. C'est ainsi que deux membres de la communauté malékite, ont été tués à Baba Saâd, quartier sis au nord de la ville de Berriane, à une quarantaine de kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya de Ghardaïa, quitté par ses habitants la veille. Un policier a été, par ailleurs, tué avant d'être grièvement blessé, percuté par un véhicule. Au même moment, au quartier CAPCS, situé à l'autre bout de la ville, et que les habitants ont déserté depuis presque une année, des émeutiers s'en sont pris à la zone d'activité s'y trouvant, dont une carrière et un parc auto. Par ailleurs, un jeune de 22 ans, blessé dans la nuit de lundi à hier, mardi, a succombé à ses blessures dans la ville de Grara (120 km au nord-est du chef lieu de Ghardaïa). Selon notre source, la RN 1 est coupée à la circulation alors que des colonnes de fumée montent du quartier Kef Hamouda. Un semi-remorque appartenant à des Mozabites a été, par ailleurs, incendié. En fait ce qui caractérise les émeutes d'hier, c'est l'apparition d'armes à feu dont font usage les émeutiers au vu et au su de tout le monde. Avec, notamment, le retrait des brigades antiémeutes de la police, des éléments de la Gendarmerie nationale se contentent de surveiller de près les édifices publics. Un fait que regrette le président du bureau national de la LADDH (Ligue algérienne de défense des droits de l'homme). Les affrontements sont directs entre les deux communautés, facilités par le retrait des services de sécurité. «On se demande pourquoi», s'interroge Me Salah Dabouz qui affirme que «plusieurs citoyens mozabites réclament la construction de murs de séparation, mais les autorités, à leur tête le chef de daïra, refusent alors qu'un mur de protection a été construit au quartier Feraâ». Notre interlocuteur relève, par ailleurs, «l'incapacité des policiers à maîtriser la situation par le fait que beaucoup d'entre eux ne sont pas bien formés, tandis que d'autres, issus de la région, s'impliquent dans le conflit». Avant-hier, lundi, le ksar Bounoura a été le principal théâtre de ces heurts qui ont atteint d'autres quartiers limitrophes de la ville, à l'instar de la cité des 400 logements et le quartier de Sidi Abbaz. Il a fallu des renforts policiers mobilisés des autres communes environnantes et un appui important de la Gendarmerie nationale pour venir à bout de ces émeutes qui ont duré toute la nuit. La ville de Ghardaïa s'est réveillée difficilement de cette nuit de violence. Le calme est plus ou moins revenu dans la Vallée du M'zab. Un calme précaire qui n'augure rien de bon pour l'avenir. Surtout que c'est la deuxième nuit consécutive marquée par des violences. En effet, une dizaine de personnes ont été blessées dont deux grièvement, dans la nuit de samedi à dimanche à Ghardaïa, dans de nouveaux heurts entre des jeunes des quartiers de Kef Hamouda et Baba Saâd à Berriane. Ces incidents ont éclaté dans la soirée de samedi et se sont poursuivis au petit matin suite à des jets de pierres et de cocktails Molotov sur des passants. Ce nouveau cycle de violences intervient deux à trois jours seulement après l'installation par le ministre de l'Intérieur d'une commission chargée de se pencher sur les voies et moyens de régler définitivement cette crise qui «empoisonne» la vie des habitants de la Vallée du M'zab depuis plus de deux ans. Et dans un communiqué rendu public hier, la LADDH dénonce les pouvoirs publics qui, selon elle, attisent les différends culturels pour créer une situation d'insécurité dans la wilaya de Ghardaïa, et détourner ainsi de leurs véritables revendications les populations locales.

Le projet de loi criminalisant les violences contre les femmes maintenu

Bensalah rassure. Le président du Conseil de la Nation rassure quant au sort des projets de loi non encore débattus par son institution, en allusion notamment au texte criminalisant la violence contre les femmes. «Si l'adoption n'a pas concerné l'ensemble des projets de loi initialement prévus lors de la session, cela ne veut pas dire qu'ils ont été retirés ou abandonnés», a-t-affirmé, Abdelkader Bensalah, hier, mardi à la cérémonie de clôture de la session printanière du parlement dans ses deux chambres. «Les projets de loi non adoptés seront traités en priorité lors de la prochaine session», a-t-il promis, précisant que cette session a mis en priorité un certain nombre de textes et ce qui viendra lors des prochains mois sera autrement plus importants». Une précision qui vaut son pesant d'or puisque le projet de loi criminalisant les violences contre les femmes, adopté début mars dernier par l'APN a, depuis, disparu du calendrier du Sénat.

Trop d'hypothèses ont été émises à ce sujet, mettant notamment en valeur le forcing des députés islamistes qui ont, pour rappel, dénoncé ledit projet de loi qui, selon eux, «participe à disloquer la cellule familiale».

Par ailleurs, le second homme de l'Etat a évoqué les indicateurs économiques et financiers du pays qui avertissent d'un avenir difficile si l'on n'adopte pas la feuille de route du gouvernement à ce sujet.

Un plan qui dicte la nécessité d'une gestion plus rigoureuse des ressources financières de l'Etat à orienter de manière à assurer les équilibres économiques et garantit la couverture sociale nécessaire, notamment dans l'éducation, la santé et le logement,… Et d'inviter la classe politique à participer à l'œuvre de sensibilisation et de conscientisation des divers pans de la société quant au caractère difficile de la conjoncture actuelle. Pour rappel, les Parlementaires du FFS ont boycotté cette séance de clôture de la session de printemps du Parlement. Dans un communiqué rendu public la veille, les députés du FFS expliquent leur attitude d'agir de la sorte «en signe de protestation contre la manière dont sont gérées les affaires de l'Assemblée nationale». Ils s'élèvent en effet contre «la décision unilatérale et cavalière du bureau de l'APN d'écourter d'un mois cette session entraînant ainsi l'annulation de deux séances de questions orales ainsi que le débat de deux projets de loi, l'un relatif à l'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, l'autre modifiant le code de commerce». Ils qualifient cette décision d'«inacceptable». C'est une décision qui traduit clairement, selon le FFS, «la soumission d'un bureau totalement inféodé au gouvernement, qui obéit à des agendas qui ne sont pas ceux de l'Assemblée».

Les députés de ce parti estiment qu'à l'évidence, le gouvernement ne conçoit pas que les ordres du jour et les calendriers de l'APN soient respectés «comme dans les Etats dignes de ce nom». Les parlementaires du plus vieux parti de l'opposition s'élèvent par là même et avec vigueur contre «ces pratiques qui réduisent la représentation nationale à des figurants dont on peut se passer sur commande et dénoncent l'absence de débat sur les questions qui engagent l'avenir du pays». Cette réaction s'inscrit dans le même esprit que le constat général du pays et de ses institutions dressé à l'occasion du 53e anniversaire de l'Indépendance.

Le FFS n'a cessé, est-il précisé dans sa déclaration publiée le 5 Juillet, de «dénoncer des dysfonctionnements institutionnels trop nombreux. Du Conseil des ministres qui ne se réunit pratiquement jamais, au Parlement considéré comme une simple chambre d'enregistrement sans possibilité de constituer de commissions d'enquête sur les scandales financiers ou sur la situation au Sud ou à Ghardaïa». «Un parlement dont la mission de contrôle consacrée par la constitution est niée dans les faits», a soutenu le FFS qui défend le principe d'un consensus national pour faire sortir le pays de la crise actuelle.

A noter que la session de printemps du Parlement, clôturée donc, hier mardi, a été marquée par l'adoption de plusieurs projets de loi qui sont venus renforcer l'arsenal juridique dans de nombreux domaines.

Il s'agit plus précisément du projet de loi amendant et complétant le code pénal portant de nouvelles procédures inhérentes à la protection de la femme contre toutes les formes de violence et du projet de loi modifiant et complétant une ordonnance datée de 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation. D'autres projets de loi ont été également adoptés comme le projet de loi définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, amendé et complété, et le projet de loi relatif à la protection de l'enfant. Le projet de loi relatif aux activités et au marché du livre a été aussi adopté par les deux chambres du Parlement, lors de cette session qui avait entamée ses travaux le 2 mars dernier.

La session de printemps a vu, en outre, l'adoption de trois autres projets de loi, à savoir le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-86 portant création de la médaille militaire, le projet de loi portant création de la médaille de la bravoure militaire et le projet de loi portant création de la médaille de participation de l'ANP aux deux guerres du Moyen Orient de 1967 et 1973.

Dix huit projets de loi figuraient à l'ordre du jour de la session de printemps, dont neuf ont été déposés précédemment auprès du bureau de l'Assemblée populaire nationale.

Il s'agit, entre autres, du projet de loi relatif au règlement budgétaire pour l'exercice 2012, du projet de loi amendant et complétant la loi relative à la pêche et l'aquaculture, le projet de loi relatif à la lutte contre la contrebande et un autre portant orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique.

Larbi K

Les joueurs demandent à être régularisés avant leur retour à Alger

JSK. *es jours se suivent et l'étau ne cesse de se resserrer sur le président de la JSK, Moh Chérif Hannachi.*

Faisant déjà face à une terrible pression de la part des opposants, dans différents endroits, en Algérie comme à l'étranger, MHC se troue, une nouvelle fois, face à un embarras de taille. Celui es joueurs qui montent au créneau pour demander leur argent, entre ceux qui attendent depuis la saison passe, ou encore ceux qui attendent de percevoir les avances sursalaires, et là, on parle des joueurs qui viennent de s'engager.

Actuellement en Tunisie pour un stage de préparation, les joueurs affirment qu'il va falloir que la direction du club régularise leur situation financière avant leur retour sur Alger et cela dans l'optique de permettre à ce que le deuxième cycle de préparation soit entamé dans les meilleures conditions possibles.

Selon des échos, les joueurs l'auraient même fait savoir aux dirigeants présents en Tunisie, et cela afin que ces derniers transmettent ces doléances au premier responsable, Moh Chérif Hannachi.

Seulement, ce dernier, et comme tout le monde le sait, se trouve à la croisée des chemins, étant donné qu'il n'a pas de ressources financières, déjà, mis aussi et surtout parce qu'il veut s'occuper, à ce moment de l'intersaison, de l'opposition qui, selon ses dires, ne lui permet pas de s'occuper de son équipe comme il se doit.

Hannachi risque, donc, de se retrouver dans une impasse, étant donné que le temps presse, et aucune solution ne se profile à l'horizon. Et ce qui rend encore plus difficile la tâche de Hannachi, c'est le fait que même les parties qui pouvaient constituer une issue pour l'actuelle direction, ont décidé de marquer un temps d'arrêt, ne voulant pas cautionner ce qui se passe actuellement au sein du club, et la manière avec laquelle il est géré.

Et étant donné que toutes les portes sont fermées, Hannachi se retrouvera obligé de puiser dans son fond personnel pour faire face à cette crise.

Mais il laisse cette hypothèse en dernier, lui qui affirme avoir déjà dépensé plusieurs milliards de centimes, sans pour autant qu'il les récupère tous, ou au moins une grande partie.

Des proches du club affirment que cela est la résultante d'une mauvaise gestion, étant donné que Hannachi a agi à un moment donné comme bon lui semble, avant de rendre compte que les choses se retournent contre lui. Trouvera-t-il les solutions qui s'imposent pour résoudre ce problème ? les jours à venir nous le diront.

M. B.

CRB : *Belkacem Niati sixième recrue*

Pour cause de salaires impayés, le joueur a décidé de porter son affaire au niveau de la CRL qui a décidé de le déclarer libre de tout engagement avec l'USMBA même si son contrat courait jusqu'en 2016.

L'ancien joueur de la JSM Béjaïa avait signé un contrat de deux saisons avec le CRB, et attendait juste un dénouement pour son affaire avec l'équipe de la "Mekerra" pour voir son transfert au Chabab concrétisé. Le Chabab a assuré auparavant les services de cinq éléments : Billel Ouali (RAEC Mons/Belgique), les deux attaquants Sid Ali Yahia Chérif (JSM Béjaïa) et Mohamed Hicham Nekkache (MC Oran), le milieu offensif Feham Bouazza (USM Alger) et le défenseur Amir Belaili (CRB Ain Fekroun).

Le CRB devra conclure son opération de recrutement avec un attaquant qui serait le Gabonais Sakombé (ASO Chlef/Ligue 2).

USMH : *Abid parti pour rester*

Le président de l'USM Harrach Abdelkader Manaâ a indiqué que l'attaquant international A' Mohamed Amine Abid, restera à El-Harrach en cas d'échec de son transfert à l'étranger.

"Abid n'ira nulle part si son transfert au CS Sfaxien (Ligue 1/Tunisie) échouerait. Il est bien à l'USMH, et nous ne comptons pas le céder à une formation algérienne quelle que soit l'offre", a affirmé à l'APS le premier responsable d'"Essafra". Meilleur buteur de l'USMH la saison dernière avec 9 réalisations, Mohamed Amine Abid (23 ans), a buté pour l'instant sur le refus des services militaires avec lesquels il est sous contrat pour quatre saisons. Selon la presse spécialisée, Abid est convoité par l'USMA qui serait prête à mettre le paquet pour s'attacher ses services.

MOB : *deux joueurs encore à engager*

"Boukria est officiellement avec nous, il reste encore à engager deux derniers joueurs avant de boucler l'opération de recrutement", a affirmé à l'APS le président du club, Aboubakeur Ikhlef.

Le MOB, vice-champion d'Algérie, avait assuré auparavant les services du gardien de but Daif (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-USM Harrach), Maâmar Youcef (RC Relizane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Benaouda Bendjeloul (ex-ASM Oran), Sofiane Khadir (ex-MC Alger) et Ismail Belkacemi (ex-USMM Hadjout). En revanche, le club a perdu les services de trois de ses cadres : le portier Smail Mansouri, Faouzi Rahal et Nassim Dehouche. Le MOB, qui se trouve actuellement en Tunisie pour son premier stage préparatoire, sera dirigé sur le banc par le Suisse Alain Geiger qui a remplacé Abdelkader Amrani, parti entraîner Al-Raed (division 1 saoudienne).

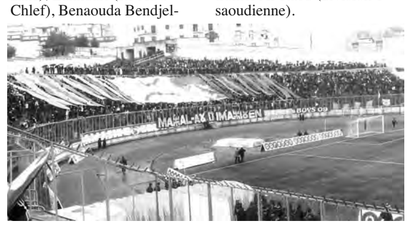

USMA : *Haddad confirme l'arrivée de Leekens après Al-Merreikh*

Le vice-président de l'USM Alger, Rebbouh Haddad a confirmé l'arrivée de l'entraîneur belge Georges Leekens, après le match face à Al-Merreikh du Soudan prévu vendredi au stade Omar-Hamadi comptant pour la 2e journée (Gr B) de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. « C'est un entraîneur auquel nous tenons toujours, il sera en principe à Alger après le match d'Al-Merreikh pour approfondir les discussions et éventuellement finaliser son engagement », a affirmé à l'APS Haddad. Georges Leekens, qui vient de quitter son poste de sélectionneur de la Tunisie, succéderait à l'Allemand Otto Pfister, limogé par la direction à deux journées de la fin du championnat.

Meghni donne son accord pour venir

CSC. Mourad Meghni is back! Quelques jours après avoir rencontré les dirigeants du CS Constantine en demandant quelques jours de réflexion, l'ancien international a fini par donner son accord pour rejoindre le club aujourd'hui.

Le meneur de jeu, qui est notamment passé par Bologne et la Lazio en Serie A, va retourner à Constantine en fin de semaine pour parapher son contrat et officialiser le transfert.

Par la suite, il devrait rejoindre ses nouveaux coéquipiers après l'Aïd au Maroc pour le stage d'avant saison.

Meghni, qui compte 9 sélections en équipe nationale, faisait partie de groupe qui a arraché la qualification à la Coupe du Monde 2010 contre l'Egypte.

Il a également disputé la CAN 2010, où l'Algérie avait atteint les demi-finales.

Nabil Bentaleb prolonge de cinq ans à Tottenham

Tottenham vient de prolonger de cinq années le contrat de l'international algérien Nabil Bentaleb, soit jusqu'en 2020 ! Ainsi, le jeune joueur de 20 ans, qui avait rejoint le club à l'essai en septembre 2011 pour signer avec l'académie des jeunes de Tottenham en janvier 2012, s'inscrit dans la durée avec le club Londonien.

Avec déjà une Coupe du Monde à son actif et une qualification historique en huitièmes de finale avec l'Algérie, Nabil va continuer sa progression dans la prestigieuse Premier League.

La saison passée, il fut titulaire 35 fois, et après son retour de la CAN 2015, il n'a plus quitté l'équipe première de Tottenham.

Grèce Algérie,

Suite de la page une

Ils rejettent une telle relation qui obéit à la loi de chacun pour soi et désolidarise les membres de la communauté européenne.

Les Européens vont devoir choisir. Doivent-ils continuer à obéir à la règle de chacun pour soi sous la loi de l'euro et dans ce cas accepter de se séparer de ceux qui ne peuvent en supporter l'épreuve ? Ou doivent-ils obéir à un destin commun et reconstruire l'Europe par le bas et de manière progressive de sorte à soumettre leur compétition à un contrôle démocratique plutôt qu'a la loi de la finance mondiale ? Dans le premier cas, ils accepteraient la loi du monde et de la finance, dans un autre ils viseraient à la civiliser. Il est fort possible que les conditions internes et externes ne soient pas encore réunies pour la seconde alternative, mais pour échapper à la loi de chacun pour soi, il ne peut y avoir d'autre alternative que d'évoluer dans la direction d'un approfondissement de la démocratie. J'entrevois dès à présent qu'il faille passer par une révision du rapport entre les générations et du rapport à l'émigration, car c'est de leur distorsion que se nourrit l'usure. Questions qui deviennent de plus en plus lourdes pour avoir été longtemps écartées.

Les politiques de rigueur et d'austérité, sont des politiques qui visent, suite à un excès des dépenses publiques sur les recettes fiscales, à rééquilibrer les comptes publics. Dans le cadre d'une économie fermée, dépenser mieux ou moins, consommer moins tout en investissant autant ou plus pour accroitre les capacités de production, signifierait non pas produire plus mais moins, puisqu'une partie seulement de la production trouverait un débouché. Ce traitement de cheval au coût social élevé pourrait débarrasser l'appareil de production de ses nombreuses scories. Autrement pour accroître la production et diminuer la consommation il faut accroître les exportations. Pour accroître durablement ses capacités de production, une société qui peut faire l'effort de réaffecter ses ressources en faveur de l'accroissement de ses ressources, devrait réaffecter son excès de production de sorte à stabiliser une consommation puis à accroître ses capacités d'exportation. Ce n'est qu'ensuite qu'elle peut envisager améliorer sa consommation. Ainsi peut être dite une leçon d'économie politique chinoise et décrit le pilotage de l'économie par les autorités chinoises.

Pour accroître durablement ses capacités de production, une société qui peut faire l'effort de réaffecter ses ressources en faveur de l'accroissement de ses ressources, devrait réaffecter son excès de production de sorte à stabiliser une consommation puis à accroître ses capacités d'exportation.

Les arbitrages pour déterminer ce qui doit être produit et investit, ce qui peut être exporté et consommé ne peuvent être confiés au marché, ils supposent un horizon commun aux différents acteurs de l'économie, attachés à la réalisation de certains objectifs dans le plus ou moins long terme.

<Néant>Cet horizon commun est d'autant plus nécessaire que l'effort qui doit être demandé à la société pour passer d'une société rentière à une société productive, est considérable. Stabiliser la consommation et l'inscrire dans un mode de production durable, que j'ai appelé ailleurs une politique de la demande (1), cela nécessite un consensus et une discipline sociale à la mesure de l'effort.

Il faudrait passer d'une situation où l'on consomme plus qu'on ne produit (en important à crédit ou en dissipant son capital naturel), dans un contexte de croissance soutenue par l'endettement, à un autre de resserrement du crédit, où l'on produit plus que l'on ne consomme, pour exporter et rééquilibrer ses comptes.

Les Grecs ayant reçu du monde plus qu'ils ne lui donnaient, vint le temps où le rapport devait s'inverser. Aussi leur revient-il désormais de produire plus qu'ils ne consommeront.

Mais cela est-il possible ? En théorie, en bonne logique domestique, cela est même nécessaire : on ne peut durablement recevoir des autres plus qu'on ne leur donne. Mais en pratique ? Comment celui qui emprunte peut-il se transformer en prêteur ? Après avoir été dans l'incapacité de rembourser ses dettes, de transformer ses emprunts en capacités de production, comment pourrait-t-il accroitre ses exportations et rembourser ses dettes ? Dans un contexte de ralentissement de la croissance, de resserrement du crédit, la possibilité d'accroître les capacités de production est très faible et l'éventualité de rembourser ses dettes par la vente d'actifs est plus vraisemblable. C'est dans le cadre d'une telle hypothèse que la troïka ne peut accepter le plan de Siriza : quels que puissent les nouvelles aides, la Grèce en particulier, ne peut être en mesure d'attirer chez elle de nouvelles capacités de production et de rembourser ses dettes. La politique d'austérité tue la croissance, mais une autre d'investissement ne la donne pas non plus. D'où le dilemme européen. La solution aujourd'hui n'est pas économique.

Reprenons notre raisonnement : accroître la production et diminuer la consommation signifie donc accroître les exportations. Cette équation fondamentale est enseignée très tôt aux économistes. Mais si nous passons d'une comptabilité nationale à une autre internationale, européenne par exemple, qui prend en compte les interdépendances économiques nationales, pour pouvoir développer ses exportations il faudrait que les pays importateurs puissent accroître leurs importations.

Les Grecs ayant reçu du monde plus qu'ils ne lui donnaient, vint le temps où le rapport devait s'inverser. Aussi leur revient-il désormais de produire plus qu'ils ne consommeront. Mais cela est-il possible ?

Pour un pays qui dépendrait beaucoup de ses partenaires européens, il faudrait que ceux-ci acceptent de lui acheter plus qu'ils ne lui vendent. Il faudrait qu'ils acceptent soit de renoncer en sa faveur à une partie de leurs capacités de production, s'ils n'envisagent pas de les accroître, ou lui accorder une part plus importante que dans le passé s'ils envisagent leur accroissement.

Mais ce qui se passe, c'est que tout en demandant le remboursement de leurs créances ils refusent de lui acheter ce qu'il veut vendre. Ce que signifie le fait d'avoir emprunté en euro et de devoir rembourser en euro. Ils veulent être remboursés en marchandises solvables que les prêts n'ont pas contribué à produire, donc en actifs naturels ou touristiques.

Les grecs se retrouvent en face de créanciers usuriers et non d'une Europe solidaire dans une situation de dépendance douloureuse. Entre s'incliner et résister, la différence quant à l'effort peut être soulagée par la fierté de n'avoir pas mendié, mais il faudra bien faire face à cette dissymétrie entre leur existence et leurs moyens. Le temps des vaches maigres va faire disparaître une rente que consentait l'Europe à verser non sans malice.

Wissen Aɣref Aqbali ma yenḥarwa akken ad yissin iskilen n Tfinaɣ ?

Greɣ tamawt, Iqbayliyen tugget deg-sen ur d-ttmeslayen ara akk yef yiskilen n Tfinaɣ. Truḥ am wakken ttun-tt, am wakken d tamɛemrit kan i yellan. Acḥal-aya steqsayeɣ iman-iw yef temsalt n yiskilen n Tfinaɣ, neɣ agemmay sumata, qqareɣ-as :

1. Wissen Aɣref aqbayli ma yella yessen agemmay-agi n tmaziɣt s yiskilen n Tfinaɣ ?

2. Wissen Aɣref Aqbayli ma yessen ad d-yeɣɣer ayen yuran s yeskilen n tutlayt-is ?

3. Wissen Aqbayli ma yella yettnadi ad yissin isekkilen-agi neɣ ala ?

4. Wissen Aqbali ma yenḥarwa akken ad yissin iskilen n Tfinaɣ ?
5. Wissen Aqbayli n wass-a ma yezmer ad iɣer neɣ ad yaru tafyirt s yiskilen n Tfinaɣ ?

6. Wissen tasuta n wass-a ma tacɛlem s tilin n yiskilen-agi neɣ ala ?

Ur d-ufiɣ ara tiririt i waya. Acḥal d win d-mugreɣ steqsaɣ-ten aṭas, aṭas deg-sen ur ten-nessin ara, ur ssinen ad ten-arun, ur ssinen ad ten-id-ɣren.

Llan Yiqbayliyen ur ssinen ara ad arun ula s temɛemrit, kra n yiskilen ur ten-ssinen ara dacuten, amedya : ḥ, ɣ, ɛ, ǧ... Ur ttnadin ara ad issinen. Akken ula d tayuri, kifkif...

Dagi tura ur d-ttmeslayeɣ ara yef umekraz neɣ yef umdan n menwala. Ala d ttmeslayeɣ yef Yiqbayliyen yesɛan aswir di tlemda, yef yimedyazen, icennayen... Ih !

Ula d iselmaden yesselmaden tutlayt-nneɣ, ih ! aṭas deg-sen, ur ssinen ara iskilen-agi n Tfinaɣ.

Wissen amek tura ihi id ttawilines akken ad d-yejbed yiwen Iqbayliyen-agi ad issinen iskilen-agi, imi d iskilen i ilaq ad tenissinin, ma ulac yiwwas ad ruḥen ? Newwi-d tabrat ar imezwuranneɣ, ila ad tt-nessiweḍ i ineggura am wakken syinna Sliman ƐAZEM :

Nefka lɛahed i lwaldin
Ssut n teqbaylit aḥnin
Fell-as ḥedd ur d aɣ-iɣur
Nyenna yiss la ttɣennin
Lǧil-agi id yulin
Di lmux-nsen la yettfur
Neqsed-itt d tt-id-nesbin
Ay akken bɣun inin
Wicqa ma kketren lahdur

Tansa n Talsa

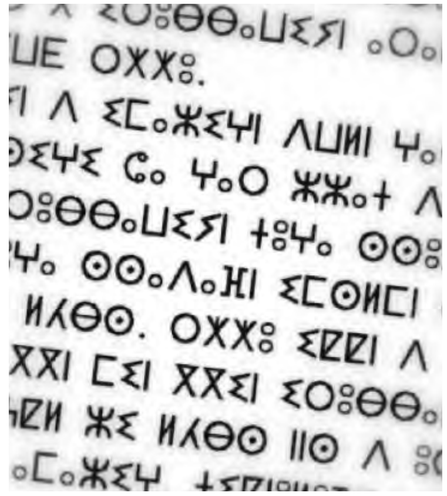

Anafag agraɣlan n Lezzayer: Awwaḍ n «yiminigen» akken ad kken ayyur n Remḍan «deg tmurt»

Aṭas n lɣaci ay yellan ass n laṛebɛa deg unafag agraɣlan n Lezzayer: wi d iminigen idzayriyen ay yebdan ttawḍen-d « ɣer tmurt akken ad kken ayyur n Remḍan », ɣef wakken ay d-yenna yiwen n uxeddam n Air Algerie ay ixeddmen deg uklas (aseǧǧel) n yimsiklen.

Mi d-wwḍen ɣer tzeɣɣa n unafag, mmugrent-ten twaculin-nsen ay iferḥen imi ay d-mlalen akk i lmend n wayyur-a n Remḍan.

Amur ameqran seg yiminigen-a usan-d seg tmura n Tuṛuft, maca llan daɣ wid ay d-yusan seg Yiwanaken Yeddukklen d Kanada. « Sin n wussan aya seg wasmi ur ḍḍiseɣ ara imi ay d-usiɣ seg Atlanta, seg Yiwanaken Yeddukklen, yerna beddleɣ asafag deg Paris akken ad d-kemmleɣ abrid taṣebḥit-a ɣer unafag n Lezzayer », ay d-yenna Samir ay d-yusan ad yekk temḍan deg ugman-nnes deg Buzerriɛa, deg uḥric unnig n tmaneɣt.

Aṭas seg-sen ay d-iqelɛen aseggasa seg Paris, Marseille, Dduḥa, London, Barcelona, Lqahira d yimukan niḍen akken ad kken Remḍan d twaculin-nsen deg Lezzayer. Tiwaculin ay la yettṛajun wid-nsen, qqiment ttwalint s ccuq tifelwiyin n wawwaḍ n yisafagen akken ad ẓren melmi ara d-awḍen.

Isafagen la d-ttawḍen wa deffir wayeḍ, yerna Idzayriyen ay d-yewwḍen seg Lalman xelḍen d wid ay d-yewwḍen seg Fṛansa deg tzeɣɣa talemmast n wawwaḍen deg unafag d tnedda anda ay ḥebsen yiṭaksiyen.

Akken ma llan nnan-d d akken smenyafen « ad kken Remḍan deg Lezzayer, am yal aseggas ». Hafid ay d-yusan seg Paris, yewweḍ-d s yiwen n uceryun yeccuṛen d tibaliẓin, yerna yenna-d d akken yessahel imuras-nnes n useggas akken ad d-ylin deg Remḍan akken ad ten-yekk d twacult-nnes.

Wid ay netter nnan-aɣ-d daɣ d akken ur zmiren ara akk ad beddlen Remḍan deg tmurt s Remḍan deg yinig. « Iban d akken deg uzɣar llan aṭas n Yinselmen wukud nezmer ad nekk ayyur-a, maca acemma ur yezmir ad yawi amkan n umyager aḥmayan d wayt twacult deg ssehṛat yettɣimin s teyzef n yiḍ », yef waken ay d-yenna Salim ay d-yeddukklen d wakk ayt uxxam-nnes.

Yiwen n Udzayri niḍen ay yeddren azal n 20 n yiseggasen deg Paris, yenna-d d akken maci d tikkelt tamezwarut deg ara d-yas ad yekk Remḍan d twacult-nnes deg taddart-nnes deg Lemdeyya. Said yenna-d d akken ula ma llan aṭas n Yinselmen anda ay yezdeɣ deg Fṛansa, ur yezmir ara ad ixemmem ad yuzam deg tmurt niḍen menyir tamurt-nnes.

Akk Idzayriyen tecrek-iten yiwet n tɣawsa: ḥemmlen akk ad ɛerḍen lbennat tiwḥidin n sseḥṛat n Remḍan, yerna nnan-d akk d akken ur zmiren ara ad d-afen ṛṛuḥ n twacult am wa deg uzɣar, acku ala deg Lezzayer ay zemren ad ḥulfun i lbenna-nni n « zik ».

Aṭas seg-sen ay yettwalin d akken sɛan zzheṛ imi ay ten-id-iṣaḥ ad kken Remḍan d twaculin d yimeddukal-nsen. Iminigen idzayriyen deg uzɣar ttwalin daɣ d akken yuklal imi ara d-asen deg Remḍan ɣer Lezzayer imi tallit-a teɣli-d daɣ deg wakud deg igerdan wwin imur-as yerna tebda-d tallit n unebdu deg tmurt, d tin iwatan i terza ɣef twacult. Llan ula d imawlan ay d-yennan d akken arraw-nsen beddun ttuzamen Remḍan deg tmurt n lejdud-nsen, yerna d aya ay asen-d-yettaǧǧan lbenna d tawḥidt deg ttejriba-a. Ma d wid ur d-iṣaḥ ara ad kken ayyur s lekmal-nnes, zemren meqqar ad qqimen kra n wussan seg wayyur-a d twaculin-nsen, yerna ma sɛan zzheṛ, ahat, ad kken yid-sen lɛid deg Lezzayer.

Annar n 5 Yulyu iɛawed yerẓem

Asarir n 5 Yulyu 1962 (Lezzayer Tamaneɣt) iɛawed yerẓem akken ad d-ttilint deg-s temsizewrin tiɣelnawin d tegraɣlanin, 15 n wayyuren sdeffir ma yettwamdel akken ad asent-ɛawden i tṣeddarin d tuga-nnes.

D aneɣlaf amenzu, Abdelmalek Sellal, ay ireẓmen, ass n ssebt, tadumṣuka-a tanaddalt, sdeffir ma fuken lecɣal n uṣeggem-nnes, yerna yella-d waya deg yiwet n terzi n umahil (axeddim) ay iga Mass Sellal akken ad yessefqed kra n yimukan deg twilayt n Lezzayer.

Imuhal n usarir n 5 Yulyu fuken deg 25 Yebrir yezrin, yerna d iduba inagduden ay iɣetsen ad dilin i lmend n uṣeggem n umkana sdeffir ma mmuten sin n yimferṛɣen mi tedrem yiwet n tṣeddart deg 21 Ctembeṛ 2013, mi d-tella temlilit gar USM Lezzayer d MC Lezzayer. Mi d-tella tedyant-a, yettwamdel usarir n 5 Yulyu akken ad d-tili tsestant, sakkin, yebda-d umahil i uṣeggem-nnes.

Asenfar n uṣeggem n usarir-a yettunefk i tnarit n tezrawt n « Egis France » (ay d-yettgensis Jean-Marie Charelet deg Lezzayer) d yiwet n tkebbanit tagtaɣlant, China state construction engineering corporation (CSCEC).

Asarir-a yeqqel, imir-a, yesɛa ṣṣifa icebḥen ugar, yerna yettwaṣṣeggem ɣef leḥsab n yilugan n ṣṣenɛa. Iduba inagduden ḥetteten-d, ladɣa, akken ad tili tɣellist (laman) deg uṣeggem-a, ladɣa deg tṣeddarin, akken ur tteawadent ara ad d-ilint tedyanin niḍen yesseḥzanen am tin akken ay d-yellan yagi.

Akken ad ddun yimuhal akken iwata yerna ad ttwaqadren « yilugan n tɣellist » ay d-yettwacerḍen, aneɣlaf aqbur n waddal, Mohamed Tahmi, d umtil-nnes n tnezduɣt d uheyyi n temdint, Abdelmadjid Tebboune, rzan acḥal d tikkelt akken ad sfeqden acanṭi-a.

S waya, 2300 n tmedlin n ubiṭun ay yettwakksen seg tṣeddarin n ufella n usarir n 5 Yulyu, yerna ssersen deg umkan-nsent tiɣeṛṛaniyin ara iḍemnen ugar n tɣellist.

Gar waya d wayen niḍen, aṭas n tkebbaniyin (tidzayriyin neɣ tiberṛaniyin) ay d-yettekkan deg usenfar-nni, ladɣa tid ay d-yelhan d uzemmem n tṣeddarin n ufella, assersi n yikersiyen imaynuten d ussersi n yigdilen imeqranen.

Anrar n usarir-a d yifeggagen n yisunan ttwaɛawden akk, yerna ssersen-as tuga tamaynut, d tatrart yerna tcuba tin n yisariren deg ara uraren timliliyin n Euro-2016 n tkurt n uḍar deg Fṛansa. Seg yidis niḍen, ula d abrid-nni n tatlitit yella-d deg-s umahil n usselhu.

Yef leḥsab n teybula tunṣibin, aḥric amezwaru n yimuhal yella-d ladɣa d ussersi n tmedlin n ubiṭun d usseǧhed n kra n tgejda ay irefden tiṣeddarin, yerna yesqam-d uḥric-a 1,5 d amelyaṛ n yidinaṛen.

Aḥric wis sin n usenfar yesqamd 6,678 n yimelyaṛen n yidinaṛen yerna ddan-d deg-s yimuhal uɛjilen n ussetrer. Imuhal-a ḥuzan-d aɣram n waman, assersi n tuga tamaynut, assersi n yikersiyen imaynuten, assersi n unagraw n tsessast s tkamriwin, ttawilat d umahil n ufus.

Asarir-a yettwaṛẓem i tikkelt tamezwarut ass n 17 Yunyu 1972, yerna yezmer ad yawi 70.000 n yimferṛɣen. Maca tazmert-a tezmer ad ternu asmi ara fakent snat n tṣeddarin timaynutin s lebni.

S. S.

Conduire Bien Et Bien Se Conduire

Au volant, le code c'est le phare !

A l'examen du permis de conduire, l'examinateur pose la question suivante à un candidat : «Vous roulez tranquillement quand soudain vous voyez une plaque indiquant «virage à droite dangereux», que faites-vous ?»
Le candidat répond sans aucune hésitation : «Hé bien, je tourne rapidement à gauche puisque à droite c'est dangereux !»
Cette histoire authentique qui prête à sourire est un échantillon de la qualité de l'enseignement dispensé dans les auto-écoles.
Mais la faute incombe-t-elle à l'instructeur qui n'a pas eu la formation pédagogique nécessaire pour donner un enseignement sûr ? Est-ce le niveau scolaire ou culturel du candidat qui ne lui permet pas d'assimiler correctement les leçons ? Ou est-ce les deux à la fois ?
Quoi qu'il en soit, quand on est au volant, la connaissance du code de la route ne doit souffrir d'aucune insuffisance.
Car, parfois, la perte de connaissance peut faire perdre la vie !
Alors un conseil :

Prenez l'avis, et n'oubliez qu'il faut toujours être au courant pour éviter le court circuit.

Attention à la tension !

Conduire n'est pas jouer, ou se jouer de la vie des autres et de sa propre vie ! Conduire est une affaire sérieuse.
Très sérieuse…
Aussi, pendant la conduite, l'automobiliste doit-il impérativement être en possession de tous ses moyens physiques et intellectuels.
Notamment, ses cinq sens travaillant dans le bons sens.
Oui, la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat, et même le goût (le goût de conduire et de bien se conduire) doivent être sans cesse en éveil ?
Une défaillance, une petite défaillance, et c'est le drame personnel et familial.
On ne répétera donc jamais assez le conseil suivant,
à écrire sur tous les tableaux de bord :

«Attention à la panne des sens !»

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com

L'ACTU MOTS À MAUX

Saison estivale
Quand les «concessions des plages» créent l'anarchie

Avant même les grandes affluences, «retenues» par le mois sacré du Ramadhan, c'est déjà l'anarchie au niveau des plages. Les concessions de ces dernières verbalement interdites par le ministre de l'Intérieur dans un premier temps avant de les laisser ensuite «à l'appréciation des walis» accentuent davantage cette anarchie.

- Encore et toujours, on continue de dire la chose et son contraire : après décision… des scissions.

Une société turque réalisant la Grande mosquée d'Oran ciblée
Deux suspects du vol d'un milliard de centimes arrêtés

Les gendarmes de la brigade de Yellel ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane deux personnes pour association de malfaiteurs et vol qualifié commis au préjudice d'une entreprise turque privée chargée de la réalisation de la grande mosquée d'Oran. Elles ont été placées sous mandat de dépôt.

- Comme quoi, le truc n'a pas marché avec le Turc…

Condamné pourtant pour abus d'autorité sur une plainte d'un citoyen
Le P/APC de Bouzaréah ignore les décisions de justice

Des citoyens de Bouzaréah sont fortement courroucés contre le P/APC. Ils lui reprochent non seulement de ne pas honorer ses engagements vis-à-vis des administrés, mais de carrément les mépriser.

- Déclaration d'un administré : «On en a marre de ce maire d'eux!»…

Il vendait du matériel chinois sous le label européen
Un Italien accusé d'escroquerie

Un ressortissant italien, en situation régulière en Algérie, est accusé d'exercer une activité commerciale sans registre du commerce et d'escroquerie.

- Attention, cher transalpin, l'Algérie n'est plus Rome antique !...

Lem

Programme Télé

08h00 Journal
08h15 sabah el khir ya djazair
10h00 el moudhichoune el arbaa
10h30 djazaiert el asdika
11h00 houb fi qafasse min dhahab
12h00 kayefa souniaat
12h20 El siradje el mounir
12h30 moudoun wa bouldane
13h00 Journal
13h30 Bint el chahbander
15h00 El dourousse el mouhamadia
15h45 moutaat el maida
16h20 oualid mama
17h00 Journal
17h30 voyage dans l'imaginaire
17h50 biyen chetartek
18h15 taqdar tarbah
18h45 massabih cirta
19h00 Journal
19h30H'ana fi H'ana
19h50 ki nissa ki ridjal
20h05 tilawat el coran
20h30 rayah djaye
20h50 cercala
21h05 wassa balek
21h20 houb fi qafasse el itiham
22h15 lamat ramdhan
22h15 fatima fatma et fatouma
23h30 cyclone force 12
01h00 rihat zaman
01h30 Journal télévisé
02h00 redjal el fourqan

09h00 bonjour d'Algérie
10h30 culinart
11h00 studio 27
11h20 caméra cachée
11h35 boudhou 3
12h00 journal en français
12h20 chitaa bared
13h00 oudhama'e el islam
13h35 twahacht bladi
15h00 el tawre el khariq
15h30 culinart
16h00 forssane el qor'ane
16h45 un lieu et un mythe
17h00 journal en amazigh

07:00 Programme enfants
08:00 Programme musical
10:00 Télé-achat
10:30 Programme enfants
12:30 Journal en français
13:00 Reportage
14:00 Itij N Tmurt
15:00 Télé-achat
15:45 Programme musical
16:30 Documentaire
17:30 Programme enfants
18:00 Journal en français
18:15 Urar S Ussiwel
19:30 Journal en berbère
20:00 Art et société
21:00 Histoire Berbère
22:00 Ebehri Tili
23:00 Programme musical

10:40 Top Gear USA
11:35 Wheeler Dealers - occasions à saisir
14:05 Douce(s) France(s)
16:05 Pêche à haut risque
17:45 Storage wars : adjugé, vendu
20:45 TOP GEAR

12:20 Alerte Cobra
13:10 TMC Info
13:15 TMC Météo
13:25 90' Enquêtes
15:10 Parc Astérix : dans les coulisses du plus gaulois des parcs d'attraction
16:50 Alerte Cobra
20:40 TMC Météo
20:50 GOT TO DANCE
22:55 LES 30 HISTOIRES

11:35 Sans tabou portraits - C'est l'été !
12:00 Le grand patron
13:40 Les Cordier, juge et flic
18:55 Clean house : le grand nettoyage
20:50 VIVE LES VACANCES
23:40 Etat de manque
01:20 J'ai dit oui à la robe

12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'Affiche du Jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre été
13:40 Au coeur des restos du coeur
13:45 Météo, météo des plages
13:55 Joséphine, ange gardien
15:35 Nos chers voisins
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Wishlist : la liste de vos envies
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Loto
20:33 Petits plats en équilibre été
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 PEP'S
20:55 ARROW
23:30 FLASH
01:10 Les experts
02:50 Les nuits musicales d'Uzès
05:25 Musiques
05:30 Au nom de la vérité

12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13h
13:45 Météo, Consomag
13:50 Toute une histoire
14:50 Tour de France à la voile
14:55 Tour de France 2015
17:30 Vélo club
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles

19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo, météo des plages
20:55 NINA
21:45 Nina
22:35 LE ROI LEAR DE WILLIAM SHAKESPEARE
01:05 Grand public
01:10 Alcaline, le live
02:30 Nuits d'été
04:10 Les chemins de la foi
05:10 Courant d'art
05:20 Couleurs outremers : Polynésie
05:50 Vestaires
05:55 Dans quelle éta-gère...

12:00 Le 12/13
12:50 Météo
12:55 Village départ
13:50 Tour de France 2015
15:10 Questions au gouvernement
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Le Tour de France à la voile 2015
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Le film du Tour
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:45 Météo des plages
20:50 DES RACINES & DES AILES : PASSION PATRIMOINE
22:50 Météo
22:55 Soir/3
23:20 DOCS INTERDITS
00:20 Docs interdits
01:10 Un livre un jour
01:15 Des racines & des ailes
03:10 Plus belle la vie
03:35 Un livre un jour
03:40 Bernard Thevenet, le tombeur du cannibale
04:30 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

12:45 Le JT
13:00 Météo
13:05 Zapping
13:15 Les nouveaux explorateurs
14:15 Une rencontre
15:35 Transformers : l'âge de l'extinction
18:20 The big bang theory
18:40 Météo des plages
18:45 Le JT
19:05 Météo
19:10 Le supplément
20:25 Le petit journal
20:55 DUO D'ESCROCS
22:30 LES VACANCES DU PETIT NICOLAS
00:05 Au fil d'Ariane
01:40 The honourable woman
02:30 The honourable woman
03:25 Surprises
03:30 Black coal
05:15 Le monde du globe cooker

11:40 Les mille et une Turquie
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:40 La légende de Jesse James
15:10 La brigade héroïque
16:35 Le long de la muraille de Chine
17:20 El capitan
18:10 Contes des mers
19:00 Routes à hauts risques
19:45 Arte Journal
20:05 Australie : un voyage à travers le temps
20:45 La minute vieille
20:50 SE SOUVENIR DES BELLES CHOSES
22:40 ELEFANTE BLANCO
00:20 L'Europe des écrivains
01:10 1864 (5 & 7)
04:05 Architectures
05:00 Arte lounge
05:50 Détour(s) de mob

12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 On ne prête qu'aux riches
15:35 Les enfants contre-attaquent
17:30 Les Reines du shopping
18:40 Chasseurs d'appart'
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 QUI EST LA TAUPE ?
22:45 MURDER
23:40 Murder
00:30 Justified

11:45 La quotidienne
13:00 Les escapades de Petitrenaud
13:40 Le magazine de la santé
14:40 La cité disparue de Pompéi
15:45 Hélène & les animaux
16:45 En attendant la pluie
17:45 C dans l'air
19:00 Silence, ça pousse !
20:10 Des trains pas comme les autres
20:40 LA MAISON FRANCE 5
21:40 Silence, ça pousse !
22:30 C DANS L'AIR
22:33 Consomag
23:45 Terre en ébullition
01:10 Amazonie, l'ultime frontière
02:00 Je ne devrais pas être en vie
03:00 La nuit France 5
05:35 C dans l'air

12:15 Les Zouzous
13:35 Mandarine & Cow
13:45 Dr. Pantastique
14:10 Oggy et les cafards
14:45 Angelo la débrouille
15:20 La Chouette et Cie
15:30 Jamie a des tentacules
15:55 La famille pirate
17:05 Slugterra
18:10 Dragons
18:40 Un gars, une fille
20:30 Monte le son, la quotidienne
20:35 Le point quotidien
20:50 LES GRANDES VACANCES
22:15 MÉDECINS DE DEMAIN
23:15 Médecins de demain
00:15 Bons plans
00:20 Prêts à tout pour maigrir !
01:50 Monte le son, la quotidienne
01:55 Le point quotidien

10:00 Touche pas à mon poste ! Même l'été
12:00 How I met your mother
13:30 Femmes de loi
17:00 Storage Wars : enchères à New York
18:55 Touche pas à mon poste ! Même l'été
20:45 D8 le JT
20:55 EN QUÊTE D'ACTUALITÉ

12:25 Talent tout neuf
12:30 Ma famille d'abord
16:35 Un dîner presque parfait
18:50 Malcolm
20:35 Soda
20:45 Météo
20:50 INCROYABLES CHAMPIONNATS
23:05 ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS

12:20 Les enquêtes impossibles
13:25 Super Nanny
17:00 Vampire diaries
19:45 Undercover Boss USA
20:40 NT1 Infos
20:45 NT1 Météo
20:50 CHRONIQUES CRIMINELLES

07:00 Sam Sam
07:25 P'tit cosmonaute
08:30 Gawayn
09:10 Rekkit
09:50 Johnny Test
10:15 Mes parrains sont magiques
10:50 La ferme en folie
11:30 The Woody Woodpecker II
11:55 Ariol
12:15 Mia
12:45 Zig et Sharko
13:20 Le cheval c'est trop génial
13:30 Monster high
15:00 Martin Mystère
15:55 Galactik football
16:50 Redakai
17:15 Spiez - Nouvelle génération
17:40 Gawayn
18:05 Monstres contre aliens
18:45 Rekkit
19:40 Le cheval c'est trop génial
19:45 Comme des Oufs !
20:45 L'INSTIT
00:00 Total wipe out made in USA
00:50 Inspecteur Gadget
01:15 Magic : famille féérique
01:40 Inspecteur Gadget
02:10 Magic : famille féérique
03:00 Rosie
03:10 Gawayn
03:35 Atomic Betty
04:00 Corneil et Bernie
04:25 Ratz
04:50 Shuriken school : académie des Ninjas
05:15 Les Zinzins de l'espace

14 morts dans un raid attribué aux shebab

Kenya. *Quatorze personnes ont été tuées dans un village du nord-est du Kenya dans une attaque attribuée aux islamistes somaliens shebab, responsables d'une série de raids meurtriers dans la région ces derniers mois.*

Ce nouveau raid illustre l'insécurité persistante dans cette région excentrée et pauvre du Kenya, qui partage une frontière de 700 kilomètres avec la Somalie, à deux semaines d'une visite à Nairobi du président américain Barack Obama. Equipés d'armes automatiques et d'explosifs artisanaux, les attaquants ont fait irruption tôt mardi dans le village de Soko Mbuzi, à proximité de Mandera, une ville située à l'extrême nord-est du pays, frontalière de la Somalie et de l'Ethiopie.

«L'attaque a eu lieu dans un village proche d'un grand marché aux bestiaux près de la ville. Quatorze personnes sont mortes», a déclaré un responsable de la police à Mandera. «Les gens dormaient quand l'attaque est survenue. Ils (les attaquants) sont juste arrivés et ont lancé des explosifs dans les maisons», a précisé le chef de l'administration locale Alex Ole Nkoyo. Aucune revendication n'a été émise mais les autorités ont immédiatement pointé du doigt les shebab, les militants islamistes ralliés à Al-Qaïda qui mènent depuis 2007 une insurrection armée en Somalie et ont à plusieurs reprises mené des incursions sanglantes dans la région.

Le chef de la police kényane, Joseph Boinnet, a ainsi évoqué sur twitter une «attaque de shebab à Mandera» ayant fait «14 morts et 11 blessés».

Ces onze personnes ont été transportées à l'hôpital et la Croix-Rouge kényane a dépêché un avion médicalisé pour évacuer sur Nairobi les blessés les plus graves. Quatre d'entre eux seraient dans un état critique.

«Vu la nature de l'attaque, ce sont des shebab. Ils ont employé des explosifs et des armes automatiques», a également estimé Alex Ole Nkoyo.

Les shebab ont multiplié les attaques meurtrières au Kenya depuis que l'armée kényane est entrée en Somalie en octobre 2011 pour les combattre. Quelques 3.500 Kényans servent toujours en Somalie au sein de l'Amisom, la force de l'Union africaine, qui compte 22.000 soldats, burundais et ougandais notamment.

Menaçant le Kenya d'une «longue et épouvantable guerre» et d'un «bain de sang», les militants islamistes ont massacré 148 personnes, en grande majorité des étudiants, dans l'université kényane de Garissa (est) en avril dernier, leur attaque la plus meurtrière dans le pays.

«Cellules dormantes»

Fin 2014, les shebab avaient frappé à deux reprises la région de Mandera, exécutant à bout portant 28 passagers d'un bus identifiés comme non musulmans, puis assassinant 36 ouvriers dans une carrière.

En 2013, 67 personnes - hommes, femmes, enfants - avaient été massacrés lors d'une attaque qui avait traumatisé le pays, dans le centre commercial Westgate en plein coeur de Nairobi, également revendiquée par les shebab.

L'attaque de mardi pourrait avoir été menée par des membres de «cellules dormantes» des shebab, installées au Kenya, a estimé un responsable régional, Mohamud Saleh, interrogé à Garissa.

«Nous pensons que les assaillants appartiennent au groupe terroriste Al Shebab et opèrent depuis des cellules dormantes établies dans la ville de Mandera. Ces criminels ont été en mesure de suivre les mouvements de nos patrouilles de sécurité», a-t-il déclaré à des journalistes.

Voisines d'une Somalie livrée au chaos depuis plus de deux décennies, les régions du nord et nord-est kényan, longtemps négligées, peuplées majoritairement de somali et de swahili musulmans stigmatisés, est devenue une cible privilégiée des islamistes: ils y trouvent relais, terreau propice à la radicalisation, et pour toute opposition un appareil sécuritaire faible.

Le ministre kényan de l'Intérieur, Joseph Nkassery, a cependant réfuté cette thèse de «cellules dormantes», affirmant que des «combattant shebab s'étaient introduits dans le pays vers 1h30 du matin et avaient attaqué une zone résidentielle de Mandera dans le but d'y tuer 150 personnes».

Né en Somalie, le mouvement shebab («les jeunes» en arabe) sont parvenus à recruter des combattants étrangers, venus notamment du Kenya.

A la tête d'une insurrection armée depuis 2007, ils ont juré la perte des autorités somaliennes portées à bout de bras par les pays occidentaux et appuyées militairement par l'Amisom.

Largement défaits sur le terrain militaire et chassés de la plupart de leurs bastions du centre et du sud somaliens, ils continuent de contrôler de vastes zones rurales et multiplient les opérations de guérilla contre les institutions somaliennes et l'Amisom, jusqu'au centre de la capitale Mogadiscio.

Un mort et 5 blessés dans deux attaques des talibans

Kaboul. Une personne a été tuée et cinq autres blessées mardi à Kaboul lors d'un attentat contre les forces de l'Otan et un autre contre les services de renseignement afghans, deux des cibles de prédilection des rebelles talibans qui ont revendiqué ces attaques.

Ce double attentat montre toute la dimension de l'offensive estivale des insurgés, prêts à frapper non seulement dans leur fief du Sud de l'Afghanistan, mais aussi, et de plus en plus souvent à Kaboul, coeur du pouvoir afghan.

Les forces de sécurité locales sont désormais seules pour leur faire face depuis la fin de la mission de combat de l'Otan en décembre dernier qui a cédé le pas à une mission d'assistance plus modeste, «Soutien Résolu», chargée de former et de conseiller les militaires afghans.

Le premier attentat s'est produit à la mi-journée dans le district de Shah Shahid, situé dans le sud-est de la capitale, a indiqué Ebadullah Karimi, porte-parole de la police de Kaboul, évoquant «trois blessés, dont un est étranger».

Sur Twitter, le porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid, a revendiqué cette nouvelle attaque contre les forces de l'Otan, qui a fait selon lui de «nombreux» morts au sein de la coalition.

Les talibans, chassés du pouvoir en 2001, ont toujours tendance à fortement exagérer le nombre de victimes des attentats qu'ils commettent contre les forces afghanes et étrangères.

De fait, un porte-parole de «Soutien résolu» a indiqué à l'AFP que l'attentat n'avait tué «aucun soldat» de la coalition.

Une heure plus tard, un kamikaze à moto «a fait exploser sa charge explosive» devant une antenne des services de renseignement afghans (NDS) située non loin du lieu de la première attaque, a déclaré Abdul Rahman Rahimi, le chef de la police de la capitale afghane.

«Un garde a été tué et deux autres blessés», a-t-il précisé. Deux assaillants ont ensuite tenté de pénétrer dans le bâtiment, mais «ils ont été tués par des gardes», selon lui. Là encore, les talibans ont revendiqué l'attaque.

La mission première du NDS est de traquer les insurgés islamistes, en faisant du même coup une cible de choix pour eux, tout comme les troupes afghanes et étrangères.

La semaine dernière, un attentat suicide contre un véhicule transportant des soldats américains sur la route de l'aéroport de Kaboul avait tué deux civils. L'attaque avait été revendiquée par les talibans.

Mots Fléchés Géants N° 657

Sadi Djouder

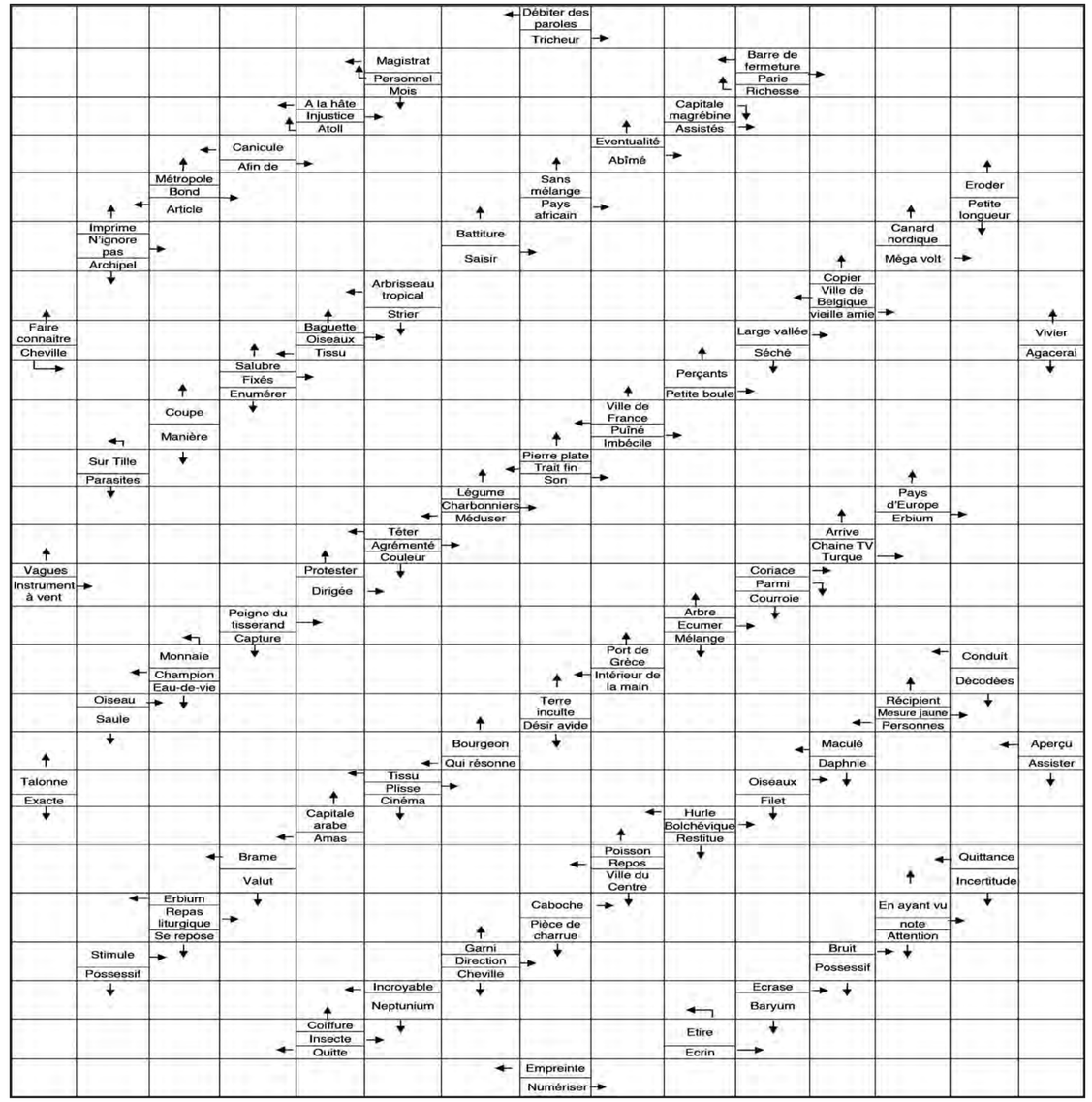

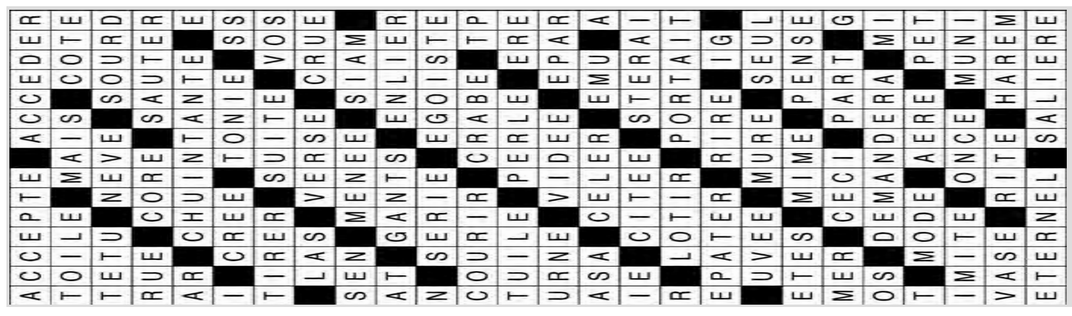

Solution MFG N° 656

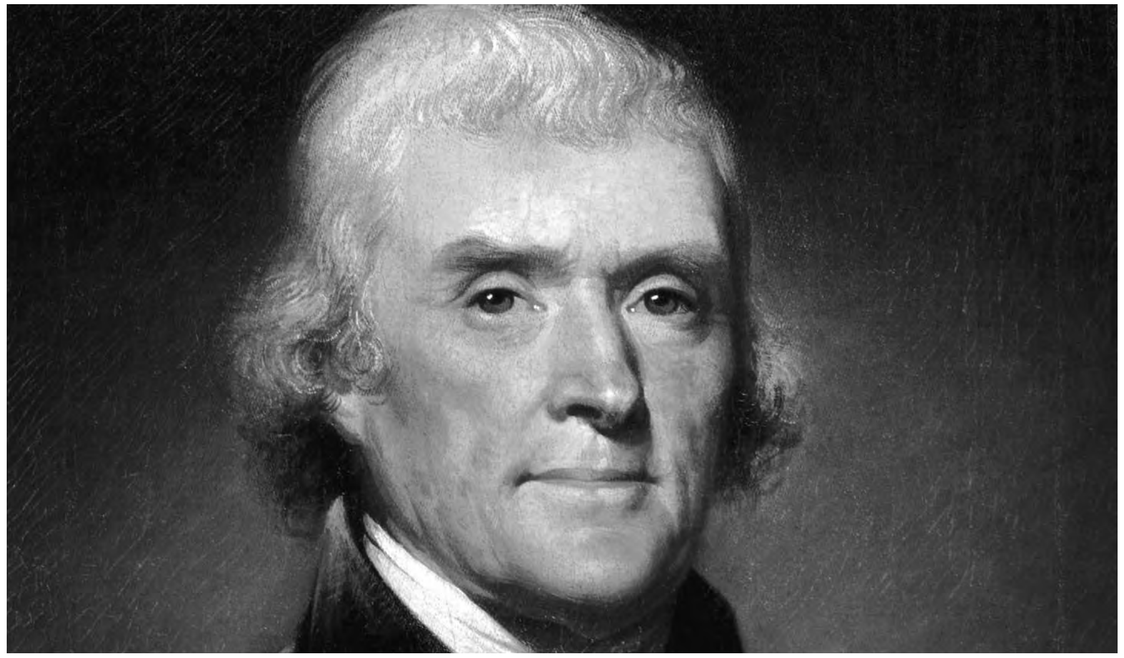

L'incroyable histoire du premier Iftar officiel à Washington

Suite de la page une

L'histoire racontée par Larbi Zouaimia dans le «Huffpost» «commença à la suite d'un conflit avec le pacha de Tripoli en 1805 et Thomas Jefferson 3e président des USA».

Selon l'encyclopédie en ligne Wikipedia, Thomas Jefferson «a été le troisième président des États-Unis, de 1801 à 1809. Cet homme d'État était également philosophe, agronome, inventeur, architecte, et il ne cachait pas ses sympathies francophiles. Jefferson était attaché aux Droits de l'homme, pour lesquels il lutta au sein de son État et du pays. Il faisait partie de l'élite des Lumières, et a connu les plus grands esprits de son temps.

Rédacteur d'une partie de la Déclaration d'indépendance, il doubla la superficie des États-Unis par l'achat de la Louisiane. Ce dernier, ajoute Larbi Zouaimia, «était sûr de son coup. Il décida de briser l'alliance Algéro-tuniso-lybienne en proposant au bey de Tunis d'envoyer son ambassadeur à Washington». Ce qui, on l'imagine, déplut fortement à Alger.

Washington mit alors, à la disposition du nouvel ambassadeur, la Frégate USS Congress qui quitta la Goulette de Tunis en octobre 1805. Slimane Lemlili, puisque c'est de lui dont il s'agit, avait emporté avec lui onze personnes attachées à son service. Le convoi arriva sur les côtes américaines à Norfolk en Virginie le quatre novembre, et à cause du mauvais temps, n'arriva à Washington que le trente du même mois.

Le représentant de Tunis avait alors été reçu en grandes pompes et avec les honneurs. Mais le président américain allait réserver une grande surprise à son invité, voulant donner une leçon d'humilité à son invité. En effet, raconte l'auteur de l'article, Slimane Lemlili portait des habits somptueux, «brodés en or, avec quelques diamants. Des bats en coton blanc et des chaussures marocaines à la couleur jaune-vif. Il portait un turban de quelques mètres en mousseline et avait un calumet de plus d'un mètre».

Par contre, le président américain qui avait été agacé par tant de faste, «est apparu dans de vieux vêtements et même dans des pantoufles en lambeaux qui laissaient apparaître ses orteils.

L'article rappelle «que ce Monsieur est arrivé à Washington suite au conflit ayant opposé le Pacha de Tripoli, Youcef Karamanli, et les États-Unis.

Voulant se mesurer à Alger, qui obtint des années avant, presque 1 million de dollars (le 1/6 du budget des États-Unis) comme rançon, Karamanli procéda à la capture de vaisseaux marchants américains et exigea des sommes exorbitantes en affirmant aux américains qu'il n'était pas sous l'hégémonie d'Alger». En riposte à cet acte de piraterie, les américains attaquèrent Tripoli en août 1805, après s'être assuré qu'Alger n'interviendrait pas. «C'est le bey de Tunis qui a pris l'initiative de vouloir forcer le blocus de Tripoli, car tout simplement Tunis et Tripoli étaient furieuses contre Alger». Cette attitude aurait été provoquée suite à une attaque de Tabarka en 1802 par Raïs Hamidou. Ce qui provoqua le courroux de Tunis contre Alger. De son côté, le bey de Constantine tentait de fédérer les tribus de Oued Mellag -Medjerda- pour élargir ses territoires et repousser la frontière tribale jusqu'au porte de la ville d'El Kef.

D'un autre côté, une coalition des forces venues d'Italie, de Malte et de la Sicile s'est organisée en 1805 pour donner un coup de main aux américains. C'est ce qui convainquit le bey de Tunis d'accepter l'invitation de Thomas Jefferson et d'envoyer son représentant à Washington.

Slimane Lemlili avait parmi son personnel «deux officiers, un interprète, un cuisinier, un coiffeur, un intendant, trois noirs comme gardes du corps et deux personnages suspects... aux allures de féminisés comme il les présente». Aucune femme ne faisait partie de la délégation.

Ce qui attira l'attention de Thomas Jefferson qui suspecta une fornication masculine. Il fit donc éclater le groupe en séparant les gardes du corps loin de leur maître, et des deux suspects. Il donne l'ordre de mettre tout le monde sous surveillance et place des gardes dans les entrées de l'hôtel ou réside Slimane.

Cet hôtel se situait, selon Larbi Zouaimia, «au même emplacement que l'actuelle Cour suprême des États-Unis». Le ministre de la marine de Jefferson avait rapporté que Slimane Lemlili avait un comportement musulman exemplaire, ne ratant aucune des cinq prières quotidiennes.

Un jour, rapporte l'article, en voulant l'inviter à un déjeuner, Slimane déclina l'invitation expliquant qu'il ne pouvait pas manger car c'était le Ramadan. Thomas Jefferson, tenant à son invitation, «demanda au Congrès la permission de repousser le souper présidentiel prévue à 15h30, jusqu'au coucher du soleil».

L'auteur de l'article continue. «Il invita alors Sidi Slimane et trois de ses collaborateurs au premier Iftar en sol américain». Sur instruction du président toute la nourriture de ce dîner obéira au rite musulman. L`Alcool a été soigneusement écarté et mis dans une pièce voisine.

Thomas Jefferson attendit donc que son invité revienne de sa prière du Maghreb. Il marqua ainsi le point en montrant le respect qu'il avait pour la liberté du culte, et permit aux trois noirs tunisiens de manger à sa table. Ce qui était une exception absolue dans une Amérique encore esclavagiste.

Une fois le dessert terminé et profitant de la discussion de Jefferson avec Slimane, les trois collaborateurs de l'ambassadeur, se dirigèrent vers la pièce voisine et se régalèrent en vidant quelques bouteilles du vin présidentiel. Quelques semaines plus tard, et ayant été séparé de ses serviteurs «suspects» aux yeux du président américain, Sidi Slimane demanda «sa part de fornication par la mise à sa disposition de belles concubines».

Abasourdi, le président américain qui avait déjà consenti à lui offrir un mouton pour le sacrifice de l'Aïd El Kebir, accepta pour raison d'Etat. "J'accepte les écarts de conduite, pourvue que j'obtienne la paix avec les États de l'Afrique du Nord" avait-il dit. Si Paris vaut bien une messe, comme dit l'adage, l'Afrique du Nord vaudrait-elle une fille de joie?

N. Z.

CUISINE

Matlou3

Ingrédient :
- 500 gr de semoule moyenne
- 1 cuillère a soupe de levure boulangère instantanée
- 1 cuillère a café de sel
- 1 cuillère a soupe de sucre
- 350 a 400 ml d'eau tiède selon l'absorption de votre semoule
- 1 cuillère a café de levure chimique

Les étapes :
- Dans un bol,mettre la levure et le sucre, ajoutez un peu d'eau tiède et mélangez avec une cuillère.
- Laissez ce mélange reposer pendant 10 minutes.
- mélangez la semoule avec le sel et la levure chimique.
- Ajoutez le mélange de levure.
- Mouillez avec l'eau tiède petit a petit pour obtenir une pâte ni trop dure ni trop molle
- pétrissez pendant 10 minutes environ, ensuite laissez reposer 10 minutes.
- Rajoutez l'eau tiède petit a petit tout en pétrissant pour avoir une pâte moelle.
- Divisez la pâte en deux boules, couvrir et laissez reposer pendant 10 minutes
- Abaissez ensuite avec la paume des mains pour formez des galettes de 2 cm d'épaisseur
- Couvrir et laissez reposer 20 a 30 minutes.
- Chauffez une poêle et faire cuire la galette à feu doux des deux cotés
- Piquez les cotés de la galette pour laisser la vapeur s'échapper.

Soupe courgette/ fromage

Ingrédients :
- 800 gr de courgettes coupées en rondelles
- 1 gros oignon finement coupé
- 3 gousses d'ails râpées
- 1 cube de bouillon de poulet
- 1/2 cuillère de sel
- poivre
- 4 portions de fromage (triangle)
- 1 cuillères a soupe d'huile
- 30 gr de beurre
- 600 ml d'eau
- du persil ciselé pour décorer

Les étapes :
- Dans une casserole, faite fondre le beurre avec la cuillère a soupe d'huile.
- Ajoutez l'oigon, sel, poivre et faire revenir 5 minutes sur feu doux.
- Rajoutez les courgettes et continuez a rissoler pendant 10 minutes.
- N'oubliez pas de remuez de temps en temps.
- incorporez l'eau bouillante et le cube de bouillon de poulet émietté.
- Couvrir et laissez cuire 20 minutes jusqu'a ce que les courgettes soient tendres.
- Éteindre le feu et rajoutez le fromage.
- Faites mixez votre soupe avec le mixeur.
- Servir votre soupe dans des bols et décorez avec le persil ou selon votre goût.

Recette salade variee

Ingrédient :
- 4 carottes râpées
- 2 tomates coupées en gros quartiers
- 3 oeufs durs
- 150 gr de mais
- 2 betteraves râpées
- des cornichons
- pour la vinaigrette
- 6 cuillère a soupe d'huile d'olive
- 4 cuillères a soupe de vinaigre
- sel
- poivre

Les étapes :
- Préparez votre vinaigrette en fouettant tout les ingrédients ensemble.
- Coupez 2 oeufs durs en quartiers et râpez la troisième.
- Présentez votre salade comme vous le voyez sur les photos.
- Arrosez avec la vinaigrette.

Boukala du jour :

Ida bentkoum 3alia fesselloum netla3alha , Wa ida methajba fi eddar nestreha ,wa ida habbitha ya3ya elkhatem fi sba3ha

Tajine de pomme de terre au four

Ingrédients :
- un 1/2 poulet ou 1 petit
- 1 Kg de pomme de terre coupées en gros cubes et frites
- 6 Oeufs
- 1 poignet de persil ciselé
- 1 Gros oignon finement coupés
- 3 Gousse d'ail râpées
- 6 C a soupe d'huile
- une 1/2 c a café de poivre
- une 1 C a café de sel
- une 1/2 C a café de cannelle

Les étapes :
- Faites revenir l'oignon dans l'huile d'olive pendant quelques minutes sur feu doux.
- Ajoutez le poulet, l'ail, sel, poivre, cannelle et laisser mijoter pendant 10 minutes sur feu doux.
- Couvrir d'eau bouillante.
- Laisser cuire sur feu moyen jusqu'à ce que le poulet soit tendre et la sauce soit réduite.
- Retirez les morceaux de poulet de la marmite, et les placez dans un moule a gratin.
- Rajoutez les pommes de terre frites et le persil.
- Légèrement battre les oeufs avec une pince de sel.
- Incorporer la moitié de la sauce refroidis, et versez sur le poulet et les pommes de terre .
- Faite cuire au four pendent 15 a 20 minutes.
- Servir avec la sauce.

Flan vanille chocolat

Ingrédients :
première couche
- 500 ml de lait
- 1 boite de flan gout vanille
- 1 c a café de vanille
- 1 c a soupe de sucre
- 1 c a soupe de maizena

2eme couche :
- 500 ml de lait
- 1 boite de vanille gout chocolat
- 2 c a soupe de sucre
- 2 c a soupe de cacao
- 1 c a soupe de maizena

Préparation :
- mettre dans une casserole le ½ litre de lait la poudre de flan vanille, le sucre vanillé, la cuillères a soupe de sucre et la cuillère a soupe de maïzena.
- portez a ébullition sur feu doux en remuant.
- Remplissez les coupes a moitie, avec le flan vanille et Laissez refroidir quelques minutes…:
- préparez la seconde couche en mettant le ½ litre de lait avec la poudre de flan chocolat, le cacao, le sucre et la maïzena.
- portez a ébullition sur feu doux, tout en remuant.
- versez le flan chocolat sur la première couche de flan vanille et Laissez quelques minutes pour refroidir.

Poterie : *la 6ème édition du festival fixée du 25 au 30 juillet à Maâtkas*

Pour sa 6ème édition, le Festival de la poterie de Maâtkas aura lieu du 25 au 30 juillet 2015. L'information que nous avions déjà a été confirmée par le Commissaire du Festival, M.Meziani Mustapha. Mieux, de grandes affiches sont installées sur les 02 principales entrées de Maatkas (Tizi Lilane et Souk el ténine). En effet, l'ex : Fête nationale de la poterie dont se réjouit toute la population locale a gagné beaucoup en notoriété depuis sa création en 1991 par la défunte association « Taneflit » et la Maison de jeunes locale, et ce depuis 06 années maintenant qu'elle a été érigée et institutionnalisée en Festival. Pour cette année, la nouveauté sera le site officiel de l'événement qui sera le Collège Ounar Mohamed au lieu du CFPA, jugé trop exigu par les organisateurs. En plus, ce collège servira également pour la restauration et l'hébergement, mais il abritera également toutes les festivités telles les différentes expositions et le Marché de la poterie. Les préparatifs ont déjà commencé et les diverses commissions seraient sur le point d'être nommées pour peaufiner l'organisation de ce rendez-vous culturel cher aux Maâtkis.

Il est évident que nous allons revenir dans nos prochaines éditions sur le programme de cette 6ème édition qui est en train d'être concocté par les organisateurs. Des dizaines d'artisans potiers mais aussi d'autres arts traditionnels tels que la bijouterie, la tapisserie, la vannerie, la couture... arriveront de plusieurs régions du pays. Beaucoup de monde est ainsi attendu particulièrement les personnalités du monde culturel qui viennent des quatre coins de la Kabylie et de l'Algérois, mais aussi des amateurs des arts traditionnels qui saisissent l'opportunité pour enrichir leurs collections respectives. D'innombrables invités rehausseront également par leur présence la cérémonie d'ouverture à laquelle sont aussi conviés les officiels. Rendez-vous le 25 juillet.

Amarou Slimane

المهرجان الثقافي المحلي للفخار معالمة
6ème EDITION
25 AU 30 JUILLET 2015
FESTIVAL CULTUREL LOCAL DE LA POTERIE DE MAATKAS

Youcef Abdjaoui de retour cette semaine à Sidi Aich

Hommage. *L'association Tidhets de Sidi Aich, en collaboration avec les APC de Sidi Aich et d'Akfadou, et de la Direction de la culture de la wilaya de Béjaia, a organisé trois jours d'hommage au maître de la chanson chaabi, Youcef Abdjaoui, du samedi au lundi derniers.*

Durant trois jours, du 4 au 6juillet courant, donc trois soirées consécutives, cet hommage organisé à la salle des fêtes de Sidi Aich, plusieurs chanteurs et vedettes ont ainsi pu se produire pour présenter leurs chansons. On a ainsi vu défiler, entre autres, les vedettes du concours Alhane Wa Chabab, ainsi que Kheloui Louenas qui a tenu à rendre hommage au maître du chaabi. Malgré la fragilité de son état de santé, il a tenu à venir se produire devant le public qui l'a accueilli avec les honneurs et l'a longuement ovationné. Après quelques chanson interprétées avec sa fougue et sa verve, il a quand même dû s'arrêter, s'excusant auprès du public de ne pouvoir continuer, épuisé qu'il était par sa maladie. Ce que le public a très bien compris en l'acclamant vivement et lui souhaitant de se relever au plus tôt et de retrouver ses forces. Car Kheloui Louenas est très célèbre dans toute la région par sa musique et ses chansons, ainsi que par ses engagements dans les actions caritatives et du fait aussi qu'il s'est toujours tenu loin du système, refusant de se compromettre avec les politiques et rejetant les honneurs éphémères. Ses positions lui ont valu le respect du public.

L'Association «Tidhets» de Sidi Aich a donc tenu aussi à lui rendre hommage en lui offrant un cadeau symbolique en reconnaissance pour son travail et sa carrière ainsi que pour les efforts qu'il avait faits en venant se produire devant le public de Sidi Aich qui a su l'accueillir comme il se doit.

Après cela, l'orchestre Féminin de l'Association «Ahbab Cheikh Saddek Lebdjaoui» de Béjaia, a honoré le festival de sa présence. 11 femmes magnifiques, élégamment vêtues de tenues classiques et traditionnelles, toutes plus belles les unes que les autres, leurs instruments de musique en main. Piano, luth, guitare, mandole, violon et violoncelle, derbouka, etc. Leur grâce et leur classe ont séduit le public des Aith Waghliss qui les a reçues avec beaucoup de plaisir, leur réservant même de magistraux standings ovations. Une quinzaine de chansons ont ainsi été jouées. Les premières étaient des classiques de la musique chaâbi et andalouse. L'ouverture s'est faite par l'inévitable chanson de Hadj M'Hamed El Anka, une chanson de circonstance. *Al Hamdou Lillah Mabqach Istiamat Fi Bladna*, suivie de *Ya Rahay*, puis de *Chhilet laayani*, *Ma naarafch wana Sgheyar*, *Achqi Weghrami* et, enfin, *El mal el Mal*. Toutes tirées du patrimoine de la musique classique algérienne. Ensuite vint le tour des chansons kabyles très anciennes et classiques. Certaines avaient été composées par Cheikh Saddek Lebdjaoui lui-même. *Ah, Ah A Belyazit* était une chanson très populaire dans les années cinquante. Elle avait valu au cheikh un séjour en prison, à cause des allusions et symboles qu'elle contenait en relation avec la Révolution.

Elle fut suivie de plusieurs autres chansons dont *El Vavor*, *Chedjra Nellouz*, et encore *Aya Zerzour*, *Echdhah a Tawes*, *Houz Houz*, … Ce que le public a longuement applaudi. Certains dans l'assistance se sont même permis quelques pas de danse au plaisir du public qui les a fortement applaudis. L'animation était très vivante et très joyeuse.

A l'occasion de cette célébration, l'Association Tidhets de Sidi Aich, par la voix de Kamal Zirem, a annoncé le projet d'ouverture d'une école de musique qui sera baptisée du nom de Youcef Abdjaoui, avec l'aide de l'Association du cheikh bougiote. Ainsi, Djamil Bouyahia, un des fils du Cheik Saddek et aussi un des responsables de l'association Ahbab Cheik Saddek Lebdjaoui, ainsi que Djamal Benahmed, cadre à la Direction de la culture de la Wilaya de Béjaia ont été appelés sur la scène pour se voir remettre des attestations de reconnaissance de la part de l'Association «Tidhets» de Sidi Aich.

Pour rappel, Youcef Abdjaoui était un chanteur-auteur-compositeur et musicien kabyle, né à Ait Alouane à Akfadou, en 1932. Très jeune, il s'est intéressé à la musique et a montré de vraies dispositions pour la musique et la chanson. Il s'est alors engagé aux côtés du Cheikh Saddek Lebdjaoui qui a pris en main sa formation artistique, au conservatoire de la ville de Bougie. Dès 1947, il passait à Radio Soummam, se faisant ainsi connaître du grand public. Dix années plus tard il produisit son premier album à Alger. Il fut ensuite engagé dans l'orchestre de Amraoui Missoum, à cause du fait qu'il était pluridisciplinaire, et maitrisant parfaitement les instruments du mandole et de la guitare. Durant la période de la Guerre de Libération Nationale, il rejoignit la troupe de Farid Ali, pour faire la tournée des pays européens et porter la voix de l'Algérie dans monde. C'était aussi une façon, disait-il, de militer pour l'indépendance de l'Algérie. Dès l'indépendance acquise, il dirigea un orchestre de musique à la radio Chaîne II à Alger, avant d'aller s'installer en France pour développer sa carrière. Il meurt en 1996, à l'âge de soixante-trois ans, après une trentaine d'années de carrière. Il avait chanté l'amour, l'espoir, la vie, … laissant le souvenir d'un artiste de qualité, que des générations après, beaucoup de jeunes souhaitent imiter.

Ce festival a été riche, et les activités organisées autour de cet événement ont été très nombreuses. Les soirées ramadanesques de Sidi Aich ont ainsi été égayées, ayant permis à un public fort nombreux de se régaler de musique de qualité. Il manquait juste une chose dans cette salle des fêtes de Sidi Aich. La présence de la gente féminine. Alors que notre société aspire à l'ouverture au progrès et au développement, nos femmes restent recluses dans les maisons, ayant été exclues de toutes les manifestations publiques. Alors que le public de Sidi Aich est quand même magnifique, montrant une éducation exemplaire, une convivialité et un savoir vivre de qualité, il aurait été judicieux d'inviter nos sœurs, nos filles, nos mères et nos femmes à partager ce qui est aussi leur patrimoine.

Nabil Z.

Les RDV des arts et de la culture

● **Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)**
Vendredi 10 juillet : Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.
Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.

● **Musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa**
Jusqu'au 15 juillet : Exposition sur le voile traditionnel el-haïk.

● **Galerie des Ateliers Bouffée d'Art (RÉsidence Sahraoui, Les deux Bassins, Ben Aknoun, Alger)**
Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auressien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi , Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

● **Galerie Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)**
Jusqu'au 9 juillet : exposition de photographies «Fantasia... authenticité et patrimoine».

● **Centre culturel Mustapha-Kateb (place Audin, Alger)**
Jusqu'au 14 juillet : exposition collective d'artisanat.

● **Institut français d'Alger (Alger-Centre)**
Du 5 au 7 juillet à 22h30 : Cinéma sous les étoiles dans les jardins de l'Institut (entrée libre).
Lundi 6 juillet : Film «L'italien» d'Olivier Baroux (France, Comédie, 102', 2010).
Mardi 7 juillet : Film «Mais où est donc passé la 7e compagnie?» de Robert Lamoureux (France, Comédie, 95', 1973).

● **Parking d'Ardis (Pins-Maritimes, Alger)**
Jusqu'à la fin du mois de ramadhan : Cirque Amar, tous les jours à 22h et à 0h10. Spectacle spécial dimanche et lundi à 0h10 (prix : 500 DA).
Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (rue Larbi-Ben -M'hidi)
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

● **Institut culturel italien d'Alger (El Biar)**
Durant le mois d'août : L'Institut ouvre une session de cours intensifs en langue italienne niveau A1.
Initiation tous les jours de 9h à 13h.
Inscriptions en cours.

● **Chapiteau de l'hôtel Hilton (Pins-Maritimes, Alger)**
Lundi 6 juillet : Concert de Gnawa Diffusion.
Mardi 7 juillet : Concert de Mister You.
Jeudi 9 juillet : Spectacle de Abdelkader Secteur.

Aokas renoue avec la vie culturelle

L'association «Tadukli» d'Ait Aissa, un village de la commune d'Aokas, a réussi à organiser plusieurs activités culturelles de haute facture, qui ont fait sortir toute la région de sa longue hibernation ! Et cela, malgré le peu de moyens dont elle dispose.

La vie culturelle revient peu à peu dans cette région de la côte est de la wilaya de Bejaia, qui hélas a connu une léthargie longue de plusieurs années. Comme la maxime dit « la nature a horreur du vide», le désert culturel à Aokas a conduit les jeunes de cette région à sombrer dans les fléaux sociaux qui furent étrangers à cette charmante contrée de la Kabylie maritime. Après avoir réussi à organiser une soirée inoubliable le 26 juin dernier pour célébrer le 17éme anniversaire de l'assassinat de Matoub Lounes avec pour cerise sur le gâteau une pléiade d'artistes, dont le célèbre chanteur Kabyle Zayen qui a enflammé Aokas, voilà que l'association « Tadukli » nous propose des nuits théâtrales pour les 09, 10 et 11 juillet courant, une manifestation culturelle prévue au niveau de l'esplanade du siège de l'APC d'Aokas à partir de 21h 30. La journée d'ouverture, celle du jeudi 09 juillet, honneur sera à la troupe théâtrale « Tudert N fethoun Akbou » pour présenter la première sa pièce Axxam Aqdim, le deuxième jour, la troupe «Afara N Tichy» présentera sa pièce théâtrale Lmizzan ucangal et l'honneur de clôturer ces nuits théâtrales d'Aokas sera réservé à la troupe de l'association «Tadukli d'Ait Aissa» qui présentera sa pièce Taberwit.

Le slogan de ces nuits théâtrales est «Idles ik tuddert ik» (Ta culture, ta vie).

Hafit Zaouche

Conte philosophique d'hier...et sa vision d'aujourd'hui

1ère partie

Par Mohamed Ghriss

Parabole de l'éléphant. Le conte philosophique qui suit expose la fabuleuse parabole soufie de l'éléphant du vénérable mystique Djalal ud –Din Rumi qui relate : «Des Indous avaient amené un éléphant; ils l'exhibèrent dans une maison obscure. Plusieurs personnes entrèrent, une par une, dans le noir, afin de le voir. Ne pouvant le voir des yeux, ils le tâtèrent de la main. L'un posa la main sur sa trombe, il dit: 'Cette créature est telle un tuyau d'eau'. L'autre lui toucha l'oreille : elle lui apparut semblable à un éventail. Lui ayant saisi la jambe, un autre déclara: ' L'éléphant a forme de pilier'. Après lui avoir posé la main sur le dos, un autre dit : 'En vérité, cet éléphant est comme un trône'.»

De même, chaque fois que quelqu'un entendait une description, il la comprenait d'après la partie qu'il avait touchée. Leurs affirmations variaient selon ce qu'ils avaient perçu : l'un l'appelait dal, l'autre alif. Si chacun d'eux avait été muni d'une chandelle, leurs paroles n'auraient pas différé. L'œil de la perception est aussi limité que la paume de la main qui ne pouvait cerner la totalité (de l'éléphant)(…)»(Cf, extrait de «Anthologie du soufisme»,p. 23, Eva de Vitray – Meyerovitch, Editions Sindbad , Paris 1978)

En clair, est signifiée dans ce texte allégorique la symbolique de l'Unicité de la réalité ultime dont il est dit qu'elle échappe toujours à l'esprit superficiel qui ne se fie qu'aux apparences.

Considérons à présent la version moderne de ce conte conçue par l'auteur de ces lignes et que le lecteur voudrait bien excuser pour ses libertés prises en vue de le reformuler autrement, afin de tenter d'en adapter la quintessence du contenu aux nouvelles réalités du troisième millénaire, ce sera au lectorat, bien sur, de juger de la pertinence de cette «actualisation» !

Version moderne de l'ancien récit relooké : «Des animateurs d'un cirque ont érigé sur une place publique leur chapiteau et exhibé en plein jour, devant tout le monde, les instruments suivants : un tuyau d'eau, un éventail, un pilier et un trône, tous ces objets exposés correspondant, laisse-t-on entendre, aux parties constitutives d'un énigmatique éléphant dont la totalité invisible n'est accessible seulement qu'aux êtres clairvoyants. Plusieurs personnes pénètrent dans le chapiteau avec l'idée de percevoir le mystérieux éléphant. Mais ne pouvant le percevoir d'emblée dans sa totalité, chacune d'entre elles se met à tâter de la main les divers instruments exposés, soi-disant correspondant aux membres constitutifs de son ensemble inaccessible qu'aux esprits perspicaces.

L'une de ces personnes posant la main sur le tuyau d'eau, crie à qui veut l'entendre : «ce tuyau d'eau est une fausse apparence et je devine qu'il voile la trombe de l'éléphant». L'autre touchant l'éventail exposé, l'objet lui apparut semblable à une oreille d'éléphant. Ce qu'il annonce sans hésitation : «L'apparence de cet éventail est trompeuse, c'est là en vérité l'oreille de l'éléphant.» Ayant saisi le pilier, une autre personne déclare tout de go: «ce pilier ce n'en est pas un, que l'on se détrompe : il voile la jambe de l'éléphant.» La quatrième personne tâtant de la main le trône exhibé, dit après l'avoir un moment caressé : «Ce trône –là est pareil au dos d'un éléphant, que dis-je ? C'est le dos de l'éléphant même !»

De même, chaque fois que quelqu'un entend une description de l'éléphant, il la comprend d'après la partie d'instrument exposé qu'il a touchée. Leurs affirmations convergent toutes à la référence commune à l'éléphant selon ce qu'ils ont perçu au contact des instruments épars mais dont la particularité a été à chaque fois interprétée intérieurement, tout à fait autrement que ce qu'elle donnait à voir clairement et au grand jour, par les quatre protagonistes.

Cela suivant leur conviction commune ancrée qui leur faisait percevoir, de façon erronée des instruments banals, parfaitement disparates qu'ils prenaient pour des membres épars constitutifs de l'énigmatique éléphant.

Si chacun d'eux avait été muni de la chandelle de l'esprit lucide, leurs paroles auraient différé : ils se seraient rendus compte de la réalité concrète du vécu quotidien qui les entoure et libérés de la mystification soporifique qui leur fait tout interpréter à travers la grille surannée de la scolastique repeinte au goût du jour ! Alors que la réalité concrète et plurielle (les instruments épars) est criarde devant eux ,ils continuaient à croire à l'autre réalité voilée de l'éléphant : une réalité imperceptible aux communs des mortels, - selon ce que sous-entendait en principe l'auteur original de la parabole - mais dont la signification originelle change à ce niveau autre de l'allégorie modifiée de fond en comble, ayant été adaptée aux nouveaux temps.

Les esprits lucides, non encombrés d'idées préconçues, qui s'en tiennent, naturellement, à l'observation directe et visible des faits matériels (première phase intervenant dans le processus d'observation de la pensée scientifique et rationaliste des temps modernes, pour rappel), ne s'embarrassent point, eux, des spéculations affabulatrices tenant de la fantasmagorie scolastique des anciens temps, jamais réformée : ils ont suivi , fort heureusement, la voie de l'évolution et fait la part des choses en séparant le spirituel du matériel, le temporel de l'intemporel, et en se considérant très humblement devant l'infiniment grand ,etc. Contrairement à ces illuminés, champions du rigorisme littéraliste, (interprétant selon la lettre et non selon l'esprit, tels les adeptes de la secte extrémiste du Wahabisme ou de celle des Shi'ites radicaux d'Orient) ceux-là même qui se figurent toujours aussi puissants que par le passé évanoui des glorioles d'antan, - certains d'entre eux se muant en intégristes, promulgateurs de «fatwas» (non consensuelles de «l'Idjma'e» ni issues de «l'Idjtihad» réformiste), - ne se rendant absolument pas compte de la fragilité de leurs conceptions philosophiques obsolètes.

Mais perpétuées de façon anachronique dans une ère pourtant postmoderne des technologies spatiales et du génie génétique et où leur réveil ne pourrait qu'être tragique.

Le jour, où malheureusement à leurs dépens, ils ouvriront les yeux sur les fondements d'un monde nouveau basé sur le principe de la logique rationnelle avant tout : condition sine qua non pour assurer la survie et l'affirmation de sa communauté parmi celles du monde en mutation d'aujourd'hui qui progresse sans ceux qui persistent dans les mentalités passéistes, défiant chaque jour l'inexorable avancée du temps par leurs chimères aliénantes et leurrant leur monde, qui gagneraient à entreprendre résolument la voie de l'adaptation salutaire aux nouvelles exigences du XXIe siècle.

MG

Santé buccodentaire pendant le Ramadan

Il est tout à fait permis de se brosser les dents le matin avec du dentifrice durant le jeûne tant qu'on ne l'avale pas. Le dentifrice n'est pas destiné à être consommé. Le jeûne n'est rompu que lorsque le dentifrice est ingéré.

En évitant de se brosser les dents avec du dentifrice, nous risquons de nuire aux gens par notre mauvaise haleine. L'usage d'une brosse à dents pendant le jeûne n'est pas blâmable, tant qu'il n'y a pas de dentifrice ou de substances semblables qui pénètre dans l'estomac. Si quoique ce soit l'atteint, le jeûne est annulé selon la majorité des savants musulmans.

Le Ramadan et L'Halitose

Pendant le ramadan, comme on ne boit ni ne mange pas, la bouche est sèche. Ce phénomène est un élément favorable à la mauvaise haleine. Ce phénomène diffère d'un individu à l'autre, mais de nombreuses personnes reconnaissent avoir mauvaise haleine pendant le mois du jeûne. Si dans 85% des cas, l'halitose est liée à une mauvaise hygiène dentaire, ou une affection, pendant le Ramadan, c'est surtout la digestion qui donne mauvaise haleine. Il faut donc éviter de manger des aliments trop gras et épicés, l'ail par exemple, est fortement déconseillé.

Autre solution, le siwak, appelé également miswak ou Bois d'Araq. Ce petit bout de bois de l'arbuste Salvadora Persica est une brosse à dents naturelle, dans le sens où Il nettoie les dents, purifie la bouche et parfume l'haleine.

Le miswak a des vertus insoupçonnées. Il fortifie les gencives, prévient les caries, limite la plaque dentaire, et bien sûr élimine la mauvaise haleine.

C'est aussi un excellent anti tartre, et un anti bactérien efficace. La sunna lui reconnait ses bienfaits et même le prophète Mohammed (saws) l'utilisait quotidiennement. Plus de quoi avoir peur et ne plus oser ouvrir la bouche, maintenant vous savez quoi faire.

Le Ramadan et les caries

Dans notre bouche comme dans l'air ambiant et sur toutes les surfaces, vivent des bactéries qui en temps normal ne sont pas nocives. Mais, lorsque nous laissons des débris alimentaires sur (ou entre) nos dents, ces mêmes bactéries les transforment en acides qui attaquent et détruisent les tissus qui forment la dent en laissant place à des tissus affectés voire infectés.

Le même processus peut attaquer cette fois-ci les tissus qui soutiennent la dent : l'os et la gencive appelés également parodonte.

La gencive et l'os une fois détruits, la dent devient mobile et dans certains cas on peut assister à la perte de la dent comme la chute d'un arbre qui se trouverait déraciné faute de terre autour.

Que faire pour ne pas avoir de caries ?

Il est important de savoir que tous les débris alimentaires peuvent être à l'origine de caries avec un fort potentiel cariogène pour les sucreries dont raffolent petits et grands. Il faut donc :

1- Manger varié, sain et équilibré car les dents sont des organes vivants irrigués par des vaisseaux sanguins. Ce qui est bon pour le corps est bon pour les dents : fruits, légumes, laitages, œufs, viandes rouges et blanches sont nécessaires pour le maintien de la santé de tous les organes.

Comment bien se nourrir pendant le ramadan de l'été

En été, la rupture du jeûne est plus courte qu'en hiver (22h-4h du matin), il est donc important de bien organiser ses repas pendant ce court laps de temps pour pouvoir tenir toute la journée. Nutritionniste et père de la chrono-nutrition, le Dr. Alain Delabos nous livre ses conseils pour bien se nourrir pendant le ramadan en été.

Le bon aliment au bon moment

ramadan été "Pendant le ramadan de l'été, il n'y a pas d'aliments à privilégier ou à bannir. Il faut manger le bon aliment au bon moment".

C'est le principe de la chrono-nutrition, inventée par le Dr Delabos en 1986. Les aliments n'étant pas assimilés de la même façon selon l'heure à laquelle on les consomme, mieux vaut donc bien les choisir et bien les répartir pendant la rupture du jeûne entre 22 heures et 4 heures du matin.

Trois catégories d'aliments sont en revanche proscrites dans la chrono-nutrition : les laitages (sauf les fromages, la crème fraîche et le beurre), les aliments artificiels (plats préparés par exemple), les allégés et les sauces trop sucrées (soja, barbecue, aigre-douce, ketchup…).

Deux repas au lieu de trois

Pendant le ramadan d'hiver, les personnes qui le pratiquent ont le temps de prendre trois repas, la rupture du jeûne étant plus longue. En été, on passe à deux repas à répartir en seulement quelques heures. Le premier repas (au coucher du soleil) associe le sucré et le salé et doit être léger afin de "garder de la place" pour le second repas. Le deuxième repas (avant le lever du jour) doit être le plus nourrissant possible pour ne pas souffrir de la faim et de la soif pendant la journée.

Le Dr. Delabos prévient : "Pas de boissons et d'aliments sucrés pendant ce repas. On ne se gave pas de gâteaux, même si on est tentés de le faire".

Comme il doit fournir toute l'énergie nécessaire pour tenir pendant le jeûne, évitez les sucres rapides et optez pour les sucres lents et les protéines.

Boire beaucoup d'eau pendant la rupture du jeûne

Ne pas pouvoir boire pendant plus de 15 heures est sans doute la chose la plus difficile à supporter pendant le ramadan en été.

Or, c'est une période pendant laquelle notre organisme a besoin de plus d'eau. "Le bouillon et le potage riche en sels minéraux est le minimum de base auquel je conseille d'ajouter des boissons sucrées ou non au 1er repas (celui de la rupture du jeûne), mais obligatoirement sans sucre au 2nd repas", explique le Dr Delabos.

Pour éviter la déshydratation, mieux vaut ne pas rester dehors trop longtemps et s'exposer au soleil.

Les coups de chaleur (appelés aussi hyperthermie maligne) peuvent avoir des conséquences plus graves pendant le ramadan d'été.

Dans quels cas le ramadan en été est-il déconseillé ?

Le ramadan en été est fortement déconseillé chez les personnes souffrant de diabète insulinodépendant (diabète de type 1), "même si leur traitement permet habituellement de bien équilibrer leur taux de sucre dans le sang", alerte le Dr Delabos.

Le temps trop long entre le lever et le coucher du soleil peut provoquer de graves désordres dans l'organisme.

En revanche, aucun risque pour les diabétiques de type 2 (non insulinodépendant) qui devront toutefois veiller à ne pas dépasser la dose raisonnable de sucre et ne prendre que des boissons sans lait, ni sucre, ni édulcorant.

Le ramadan en été pendant la grossesse

La déshydratation est le risque le plus important chez les femmes enceintes qui pratiquent le ramadan en été, et ce, quel que soit le stade de la grossesse.

Il est également conseillé de ne pas manger trop de sucre sous peine d'affaiblir le pancréas et de développer un diabète gestationnel dans les derniers mois de la grossesse.

"J'insiste sur le fait que les femmes enceintes doivent obéir absolument à leur médecin si celui-ci leur déconseille fortement le ramadan en été, surtout s'il survient pendant une période de canicule", prévient le Dr Delabos.

Le ramadan de l'été ne doit pas être vu comme une contrainte ou une période de restrictions.

Il est tout à fait possible de se faire plaisir en ayant une alimentation variée, à condition de manger les bons aliments au bon moment. Bon ramadan à tous !

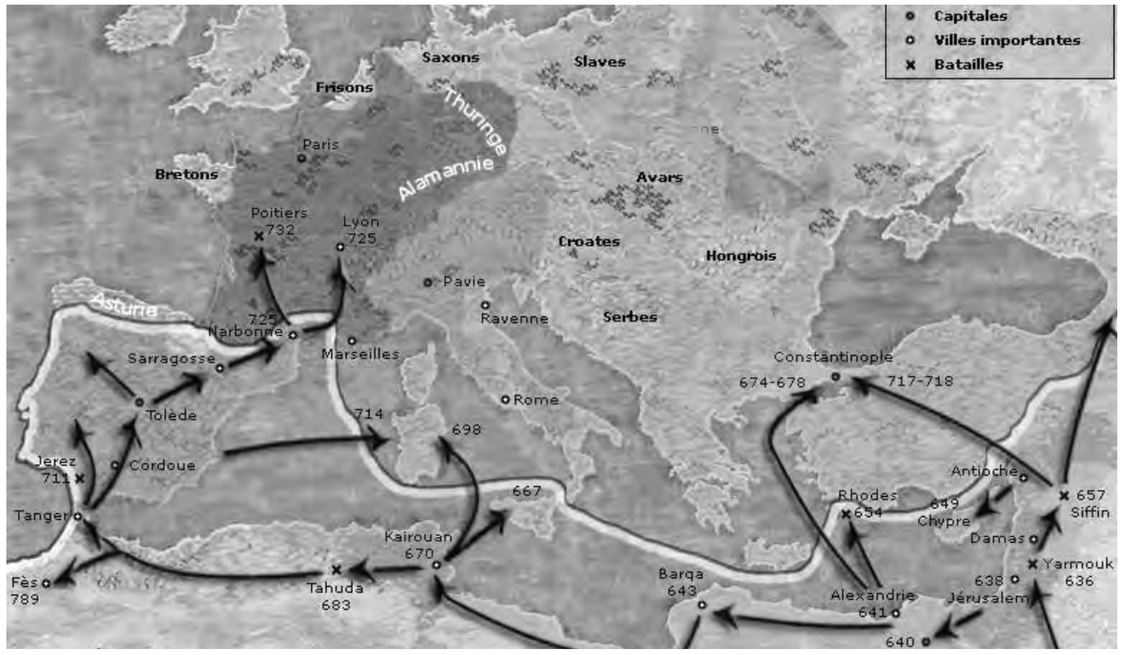

L'avènement de l'Islam au Maghreb

Par Mohamed Ghriss (*) **Partie 15**

Tradition populaire orale Lakhdar Ben Khlouf (XVIe siècle)

Sidi Lakhdar Ben Khlouf (XVIe s.) est un des poètes populaires algériens les plus célèbres, connu pour avoir notamment chanté le Prophète qu'il dit avoir vu quatre-vingt-dix-neuf fois en rêve ! L'illustre poète qui est contemporain de Cervantès a laissé une œuvre poétique considérable, dont la pièce mémorable « Le seigneur de la nation Mouhammad ». Il a été enterré au douar qui porte son nom Sidi Lakhdar (département de Mostaganem).

«Le seigneur de la nation Muhammad» (Extrait)

« Tu es la clé d'un bonheur inépuisable,
Tu seras notre
Paradis dans l'autre monde. Le Dieu
Unique et, Eternel
t'a choisi, et t'a donné un pouvoir qui ne
finira jamais.
Seigneur de la Nation, MouHammad,
Que Dieu te bénisse éternellement
Ah, qui me donnera un chameau d'un
rouge éclatant,
Et qui vaudrait cent dinars d'or pur ! Fait,
pour les voyages,
et pour parcourir les grands espaces ! II
me conduirait
sans Larder auprès du hachémite !
Puissant comme un régime de dattes
(sic), Récolté avant
maturité !
II emporte au loin celui qui le monte, et,
l'emmène sans
fléchir auprès du Prophète :
Rapide corn me une gazelle qui fuirait
son ombre !
Nageant à travers l'océan des dunes !
Seigneur des hommes de l'Occident et de
l'Orient, Et leur
Imam au Sud comme au Nord, Le
coquelicot emprunte
son éclat à ta lumière, Et ta salive c'est le
miel des abeilles ;
Tu es comme l'aurore qui va poindre,
Et comme l'astre qui va se lever et
répandre son vif éclat.
La transpiration de ton corps, c'est
l'essence des roses !
Puissé-je être une rose, Poussant sur les
terres du plus
noble de tous : Elhachemi
au manteau fameux !
Le Dieu protecteur t'a béni, Et couvert
d'un vêtement
qui ne vieillira jamais ; Il t'a choisi et
porté au premier
rang,
Véritable clé pour le verbe divin.
Ton nom est le seul qui puisse
accompagner celui du Dieu
Unique :
Deux M, dont un M initial, puis un H et
un M redoublé :
deux M exigés
par le signe du chedda*
Abou Jahl, ce mécréant, qui fut ton
ennemi, il est
méprisable ; que Dieu le maudisse.
Malgré ses satires et
ses mensonges, il n'a rien pu contre les
arrêts de Dieu.
Que de fois tu as réitéré tes instances, il
n'a jamais
prononcé la profession de foi
musulmane. Il est mort en
infidèle, ce misérable.
Abou Jahl le mécréant, ce suppôt de
Satan, qu'il soit
maudit à jamais ! Car quiconque ne fait
pas amende
honorable et ne regrette point ses péchés,
A coup sur il habitera la géhenne ;

(…)

Puissent mes yeux rester toujours
éveillés !
Puisse ma langue glorifier toujours le
Seigneur,
Prononcer la profession de foi avant de
s'endormir,
En attendant l'aube du lendemain.
Mon coeur est brisé par la nostalgie.
Seigneur Dieu, puisse-je le voir un jour !
(…) »

*La lettre double n'est pas repesée en arabe ; elle comporte un signe spécial appel chedda (maintien de la prononciation).
Lakhdar Ben Khlouf

(Extrait de la traduction publiée par Mohamed Belhalfaoui dans «La poésie arabe maghrébine d'expression populaire», Maspero, Paris 1982)

Ahmed Bentriki - Poète algérien du XVIIIe siècle

Ode sur La Mecque :
"Ses tresses noires comme les ténèbres
Dépassent la ceinture et recouvrent ses
jambes
Heureux qui peut les voir
Elle charme avec ses yeux rêveurs,
immenses et beaux
Les limons et les pommes embaument
alentour
Les parfums se répandent de toutes les
fleurs
Dons du Créateur, seins merveilleux
Que je caresserai de mes mains."
(Extrait de l'ouvrage de Mohamed
Belhalfaoui,
«La poésie arabe populaire de l'Algérie»,
Maspero, Paris 1993)
Disciple de Saïd el mandassi El
Tilimçani, Ahmed Bentriki (dit Ben zegli,
1650 - 1749) fut l'un des plus grands
poètes algériens du XVIIIe siècle et l'un
des promoteurs émérites du genre Hawzi,
Chaabi et arabo andalou.
Issu d'une honorable famille
kouloughlie, il dût s'exiler au Maroc,
fuyant ses démêlés avec les autorités
ottomanes qui voyaient d'un mauvais œil
son lyrisme audacieux par rapport aux
mœurs et coutumes de l'époque.
Cependant, à Oujda où il s'établit il put
développer tout le savoir –faire de son
génie poétique et inspira de nombreuses
émules contemporaines et des
générations suivantes adeptes de musique
populaire classique reprenant ses pièces
où il s'est particulièrement illustré dans
le « ghazel » (poésie séductrice de
l'amour).
Parmi ses célèbres poésies d'amour on
compte notamment la fameuse « qcida »
intitulée «Ya bnet El Bahdja Keffou
mnelklam». (Cf. voir l'ouvrage « Diwan
Ahmed ben Triki, el moulakab ibn
Zegli», éd. Ibn Khaldoun, Tlemcen
2001).

M. G.

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 657

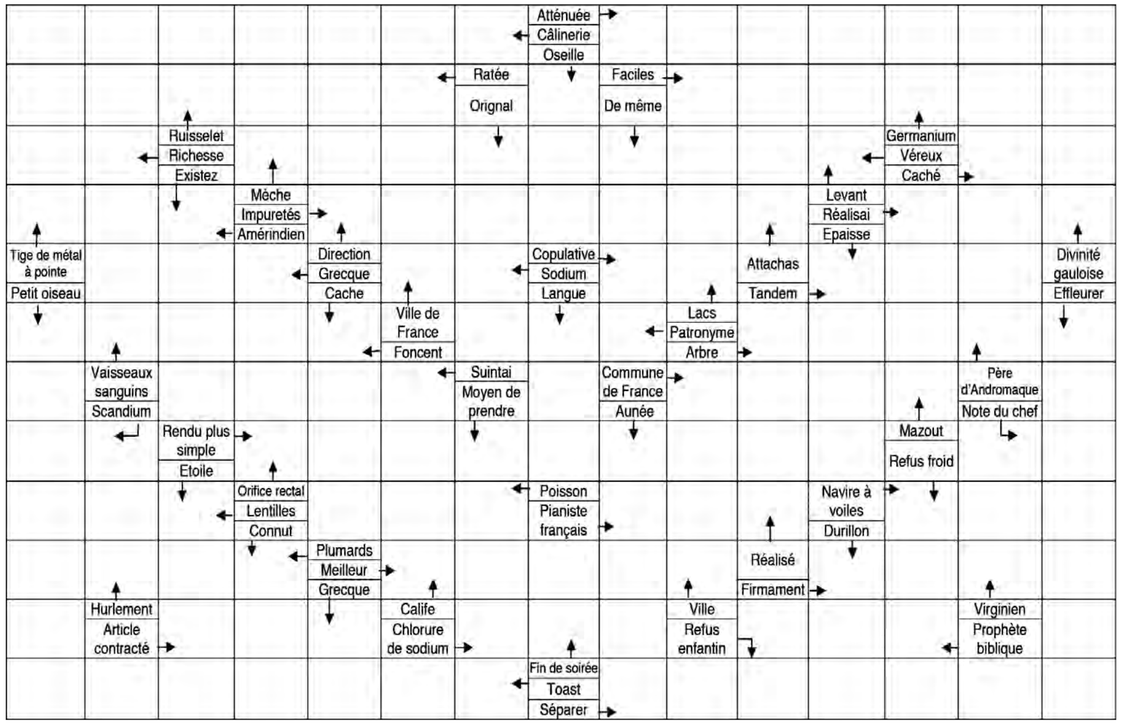

Mots croisés N° 657

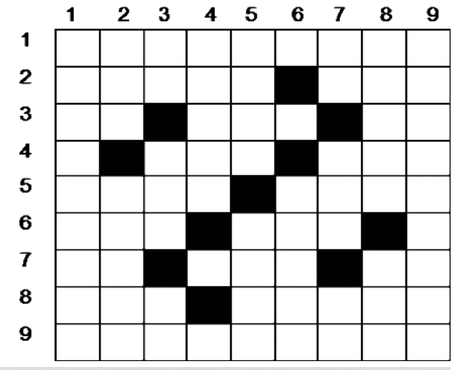

Horizontalement :

1 – Dangereux.
2 – Une des neufs muses. – Banal.
3 – Ile de France. – Contracté. – Symbole chimique.
4 – Peintre, sculpteur et poète allemand puis français. – Déesse marine.
5 – Suspend. – Ville de Syrie.
6 – Fleuve d'Allemagne. – Situé.
7 – Titane. – Ancien impôt. – Lettre grecque.
8 – Armée irlandaise. – Ile en Estonie.
9 – Arme ancienne, à feu et portative.

Verticalement :

1 – Evénement imprévu.
2 – Chronologie. – Princes arabes.
3 – Roulement de tambour. – Années. – Actinium.
4 – Médecin français du XIX siècle.
5 – Poisson appelé aussi bar. – Panneau routier.
6 – Qui a de la fortune.
7 – Possédé. – Après vous. – Symbole de stère.
8 – Fabrique. – Gaz intestinal.
9 – Qui aime les étrangers.

Mots Croisés N° 656

M	E	Z	Z	A	N	I	N	E
E	P	I	■	P	I	R	E	S
D	U	■	U	T	E	■	E	T
I	R	E	N	E	■	C	■	A
A	E	R	E	■	D	A	I	M
T	■	S	■	O	U	B	L	I
E	U	■	O	S	E	■	I	N
U	R	I	N	A	■	L	E	E
R	E	L	U	I	S	A	N	T

Mots fléchés N° 656

E	T	A	L	E	R	A	■	S	O	M	M	E	I	L
S	A	L	E	T	E	■	V	■	S	I	E	S	T	E
S	I	■	V	A	G	U	E	M	E	N	T	■	A	S
E	L	A	■	T	A	R	T	I	N	E	■	O	L	E
■	L	S	D	■	L	E	■	S	T	■	A	M	I	■
R	E	P	O	S	■	E	R	E	■	O	S	I	E	R
E	■	I	S	E	O	■	E	■	S	U	E	S	■	E
C	A	■	E	N	G	A	G	E	A	I	S	■	T	C
U	R	E	■	E	R	S	■	V	I	E	■	S	A	I
E	T	O	N	■	E	S	T	A	S	■	S	A	U	T
I	■	L	A	S	■	I	L	S	■	L	U	I	■	A
L	U	E	T	T	E	S	■	E	T	E	R	N	E	L

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA
Bureau de Béjaïa
Adresse : Immeuble Hadj Ali Boulvard de la Liberté - Béjaïa
Tél. 034 12 71 99

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 0013165100654 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone :
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Hadiths faibles et hadiths authentiques

Accrostiche

ETRE BEAT

Etre honnête, foncièrement bon
Tous les gens ont-ils ce don ?
Rituels, ostentation
Experts en péroraison…

Beaux discours recette-maison
Etalant des prétentions
Avec des imprécations
Toujours en exaltation.

Said Slimani

Question

Pourquoi dit-on de certains Hadiths qu'ils sont faibles (dha'îf) tandis que d'autres sont bons (hassan) ou encore authentiques (sahîh) ? Tous ne viennent-ils pas du Prophète (sur lui la paix) ?

Réponse

Le Prophète (salla Allah ‘alayhi wa Salam) est certes celui qui est à l'origine des Hadiths. Mais, d'un côté, comme le Compagnon Ibn Abbâs l'avait dit à son époque : "(…) L'ensemble des Hadiths n'est pas – comme l'est le Coran – regroupé en un seul livre, consigné (…)." (Rapporté par Ad-Dârimî). Or, il est arrivé au cours des temps ayant précédé la consignation et la critique systématiques des Hadiths qu'un musulman ait volontairement, par manque de piété et de moralité ou autre, inventé un propos et l'ait attribué au Prophète. D'autres fois, il est arrivé qu'un musulman doté d'une faible mémoire ait répété de façon erronée un Hadîth qu'il avait entendu dire de façon correcte.
Or, de l'autre côté, il est nécessaire de faire très attention lorsqu'on attribue au Prophète un propos : les conditions voulues sont-elles réunies pour que l'on puisse le lui attribuer ? Quelqu'un ne l'a-t-il pas inventé ? Quelqu'un n'aurait-il pas mal retenu ce qui lui avait été dit ? Le Prophète avait bien dit : "Préservez-vous de citer [de moi] les Hadiths, sauf ceux que vous connaissez. Car celui qui m'attribue volontairement ce que je n'ai pas dit peut préparer sa place dans l'enfer." (Rapporté par At-Tirmidhî et Ibn Abî Shayba). Il a aussi dit (Salla Allah ‘alayhi wa Salam): "Celui qui rapporte de moi un Hadîth dont il apparaît que c'est un mensonge est un des menteurs" (rapporté par Muslim).
C'est pourquoi il est nécessaire de vérifier que l'on peut bien attribuer un propos au Prophète (Salla Allah ‘alayhi wa Salam)). Les savants musulmans qui ont collecté les Hadiths (qu'ils l'aient fait seulement oralement ou qu'ils l'aient fait oralement puis les aient consignés par écrit dans leur recueil) ont donc pris l'habitude de demander à celui qui leur citait un Hadîth de citer également la chaîne des transmetteurs jusqu'au Prophète (Salla Allah ‘alayhi wa Salam). Leur objectif est de vérifier qui figure dans cette chaîne : quelqu'un digne de confiance, ou quelqu'un doté d'une mémoire défaillante ? Ou quelqu'un dont il est établi qu'il mentait dans sa vie ?
C'est pourquoi, si vous lisez les recueils de Hadîth préparés par Al-Bukhârî, par Muslim, par At-Tirmidhî, par Aboû Dâoûd, par An-Nassaï, par Ibn Mâja, par Mâlik, par Ahmad, par At-Tahâwî, par Abd ur-Razzâq, par Ibn Abî Shaybah, par At-Tabarânî, par Al-Bayhaqî ou par d'autres, vous y verrez deux parties dans le Hadîth:
- d'une part le matn, qui constitue la parole, l'acte ou l'approbation que l'on rapporte du Prophète.
- d'autre part la sanad ou isnâd : c'est la chaîne des transmetteurs de ce matn, et elle va de l'auteur du recueil jusqu'au Prophète (Salla Allah ‘alayhi wa Salam). Dès lors, quand on dit "ce Hadîth est faible", cela ne veut nullement dire qu'on rejette une parole du Prophète. Cela ne veut pas dire non plus que ce Hadîth est systématiquement faux et fabriqué. Cela veut seulement dire que la chaîne de transmetteurs (sanad) de ce Hadîth ne réunit pas les conditions voulues pour que les spécialistes du Hadîth puissent vérifier de façon scientifique la possibilité d'attribuer ce propos au Prophète.
Quand dit-on d'un Hadîth qu'il est authentique, ou qu'il est bon, ou qu'il est faible ou encore qu'il est inventé ?

Hadîth authentique

Un Hadîth est "authentique" (sahîh) lorsqu'il remplit les 5 conditions suivantes :
1- Il faut que sa chaîne de transmission soit continue entre les différents maillons, depuis le Prophète jusqu'à celui qui l'écrit dans son recueil.
2- Il faut que chaque maillon soit fiable sur le plan de la moralité ('adâla).
3- Il faut que chaque maillon soit parfait au niveau de la rétention / compréhension (dhabt).
4- Il faut que le Hadîth ne soit pas contredit de manière irréconciliable par un Hadîth plus authentique que lui (shudhûdh).
5- Il ne faut pas que la chaîne de transmission de ce Hadîth renferme un défaut dissimulé ('illa).

Hadîth faible

Un manquement important existant dans un maillon de la chaîne entraîne que le Hadîth qu'il rapporte est "faible" (dha'îf) : cinq points de manquements ont été établis par extrapolation (istiq'râ') en matière de moralité ('adâla), et cinq autres en matière de rétention / compréhension (dhabt).

Hadîth bon

Il arrive, en ce qui concerne une chaîne de transmission qu'elle remplisse 4 conditions excepté 1 : un maillon présente une faiblesse sur le plan de la rétention / compréhension (dhabt), faiblesse vérifiable par rapport aux cinq points s'y rapportant. Cela entraîne alors que le Hadîth dont ce maillon figure dans la chaîne des transmetteurs est "bon" (hassan) et non pas "authentique" (sahîh).

Hadîth inventé

Quant au Hadîth "inventé" (mawdhû'), il s'agit d'un Hadîth dans la chaîne de transmission duquel figure un homme dont il est établi qu'il a déjà inventé un Hadîth.
Certains spécialistes de la science du Hadîth – c'est apparemment le cas de Al-Hâfiz Ibn Hajar dans Nukhbat ul-fikr – sont d'avis que cette catégorie (mawdhû') est une sous-catégorie du Hadîth faible (dha'îf).
D'autres spécialistes sont d'avis qu'il s'agit d'une catégorie à part, une quatrième donc. Il faut cependant relever que si une chaîne de transmission peut être faible (dha'îf), lorsque certains Hadiths possèdent plusieurs chaînes de transmissions faibles, la probabilité de pouvoir attribuer ce Hadîth au Prophète s'en trouve renforcée, et le Hadîth devient "bon" (hassan li ghayrihî). La même chose existe pour un Hadîth qui possède plusieurs chaînes de transmissions bonnes, et qui devient alors "authentique" (sahîh li ghayrihî). Wallâhu A'lam (Dieu sait mieux).

Saha ftourkoum.
Le jeûneur

Youcef Abdjaoui de retour cette semaine à Sidi Aich

Lire en pages 12 et 13

■ L'avènement de l'Islam au Maghreb

Par Mohamed Ghriss (*)

Lire en page 11

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE
(O.N.I.D)

NIF 000516096934716

AVIS D'INFRUCTUOSITE

L'Office National de l'Irrigation et du Drainage -ONID-, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°10/2015 portant sur l'acquisition du matériel de travaux publics pour le maintien en état de fonctionnement des installations hydro agricoles du périmètre d'irrigation de Mitidja Centre (W.d'Alger et Blida) Lots 03 et 05, paru dans les quotidiens « La Cité et El Massa » du 14/05/2015 ainsi qu'au BOMOP N° 1446 de la semaine du 24 au 30/05/2015 que l'appel d'offres a été déclaré infructueux pour motif (Absence des soumissionnaires)

La Cité 08/07/2015 — ANEP 334 805

Lettre ouverte à Monsieur le wali de Bejaia

Notre patience a été lourde à supporter, je viens par cette lettre exprimer mon ras le bol concernant la situation qui prévaut depuis 2003 au niveau de notre cité, là ou je réside afin que vous ayez une idée sur la cette situation chaotique dans laquelle se débat depuis lors, ce quartier réalisé par l'ex entreprise EPBTP dont nous sommes en tant qu'acquéreurs des victimes collatérales.

Monsieur le wali, je vous lance à travers cet écrit une invitation solennelle car le chapelet de problèmes que je dois vous exposer nécessitera à coup sûr, tout un journal et peut être plus afin que vous puissiez constater de visu, ce que je peux aisément qualifier d'une honte à ciel ouvert d'autant plus que cette honte, a atteint une cité résidentielle nouvellement érigée.

En tant que résident de cette cité, je trouve aberrant que même les travaux de finitions soient assurés à ma charge. Or dans les clauses signées avec l'EPBTP il était clairement mentionné que cette cité, une fois les clés remises aux acquéreurs, ces derniers n'auront qu'à emménager et continuer à vivre décemment.

Or, depuis plus de dix années, je découvre à mes détriments que cela n'est qu'une chimère, une situation hygiénique digne d'un bidonville, une route dévastée, un espace censé être une aire de détente pour les riverains injustement occupé par la SDE (Ex Sonelgaz) qui n'a rien trouvé de mieux que de construire une niche pour installer son transformateur en plein milieu de cet espace rendant toute idée de concevoir un espace vert, quasi impossible.

Monsieur le wali, j'ai de tout temps œuvré pour que les habitants n'aillent bloquer la route ou procéder à des actions radicales pour que cette situation calamiteuse cesse, mais cette patience a trop duré et il me semble que les autorités locales nous considèrent comme une quantité insignifiante pouvant supporter inlassablement cette Hogra.

Je suis un adepte des solutions négociées, loin de toute actions violentes pouvant altérer notre stabilité à tous, je suis d'accord quand vous vous révoltez à travers les médias contre les blocages des routes, mais dans notre cas à nous, donnez nous une solution pour que l'on évite ce genre d'actions dites radicales.

Encore une fois, soyez les bienvenus dans notre cité, Monsieur le wali et vous aurez certainement des pincements au cœur quand vous constatiez de vous-même les dégâts causés à cette cité construite par l'ex EPBTP faisant face à l'assiette de terrain qui accueillera le projet du nouveau siège de la wilaya.

En plus de ce climat dévasté dans lequel nous vivons, s'est greffer ces derniers jours la présence des refugiés subsahariens ayant opéré un véritable squat des vides sanitaires avec comme conséquences à redouter l'apparition de graves maladies contagieuses compte tenue de l'absence flagrant d'hygiène.

Omar Mouzai habitant de la cité EPBTP de Bejaia

La Cité 08/07/2015 — 673/250

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE KOLEA
COMMUNE D'ATTATBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°05/2015

NIF : 098 442 369 586 507

La commune d'ATTATBA lance un avis d'appel d'offres national pour Revêtement voie d'accès principale Hai Ben Nessah commune d'Attatba
- SUD et NORD RN 67 -

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT
(Pour la deuxième fois)

Seules les entreprises **qualifiées et spécialisées** peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de **L'APC de ATTATBA Wilaya de Tipaza** sur présentation du **certificat de qualification catégorie (03 trois) et plus Travaux Public en activité principale**, en cour de validité copie conforme certifiée légalisée contre paiement de tirage fixés à **(trois Mille dinars) 3000.00 DA.** Comme indiqué dans le cahiers des charges. Les offres doivent être accompagnées des pièces règlementaires en cours de validité certifiées copies conformes d écrites ci-après :

Offre technique :
> 1- Le cahier des prescriptions spéciales visé
> 2- La déclaration à souscrire datée et visée
> 3- La déclaration de probité datée et visée
> 4- certificat de qualification catégorie (03 trois) et plus Travaux Public en activité principale En cour de validité copie conforme certifiée 1 égalisée
> 5- registre de commerce matricule fiscal
> 6- extrait de rôle-apuré ou avec échéancier de paiement
> 7- mise a jour CACOBATPH original- mise a jour CNAS+CASNOS
> 8- casier judiciaire N° 03
> 9- statut pour société : SARL, EURL, SNC, SPA
> 10- moyens matériels et humains + références professionnelles
> 11- bilans comptables des trois dernières années (chiffres d'affaires pour les trois dernières années)
> 12- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (EURL, SNC, SPA, SARL)
> 13- planning prévisionnel des travaux
> 14- note technique reprenant la méthodologie du travail à adopter
> 15- attestation de bonne exécution délivrée par maitre d'ouvrage public
> 16- Numéro d'identification Statistique **N.I.S**
> 17- Numéro de l'identification fiscale **N.I.F**

Offre financière :
– L'enveloppe de l'offre financière contiendra :
1- La lettre de soumission datée et visée.
2- Le Bordereau des prix unitaires visé
3- Le Devis quantitatif et estimatif visé

Les offres accompagnées des pièces règlementaires décrites à l'article 51 du décret **présidentiel n° N°10/236 du 07 octobre 2010**, portant réglementation des marchés publics. Devront être déposées :

Au secrétariat du Président de L'assemblée Populaire Communale
APC de ATTATBA

sous double enveloppe cachetée et anonyme. L'enveloppe extérieure devra porter la mention Indiquant le projet :

Revêtement voie d'accès principale Hai Ben Nessah commune d'Attatba
- SUD et NORD RN 67 - ATTATBA -

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
A Monsieur : le Président de L'assemblée Populaire Communale
APC DE ATTATBA Wilaya de Tipaza

– La date de dépôts des offres est fixée à **21 jours** à compter du ……et déposée avant 12h 00). Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou week-end, la date sera le jour qui suit.

– Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date de dépôt des offres à 14h00mn. Si la date d'ouverture plis coïncide avec un jour férié ou week-end, la date sera le jour qui suit

Les offres restant valides pendant une durée de 90 jours (quatre vingt dix jours suivant la date de dépôt des offres

La Cité 08/07/2015 — ANEP 334 845

Le maire d'Imsouhal a une dent contre «*La Cité* »

Polémique. *Le maire d'Imsouhal, en l'occurrence, M. Hocine Ghanem, élu indépendant, menace de nous poursuivre en justice, affirmant qu'il a «confectionné tout un dossier judiciaire contre nous », en vociférant des propos injurieux à notre égard, du genre : « Tu n'es qu'un minable correspondant …. (…) « Moi, je suis administrateur ! Je suis callé, tu ne peux rien faire contre moi, etc.».*

Il a même failli nous frapper, mais heureusement qu' il y avait les employés de l'APC qui l'avaient retenu . Cependant, comme il n'avait pas décoléré, M. le PAPC , nous a poursuivi, jusqu'au rez-de-chaussée, pour nous cracher le restant de son venin au visage. Cet élu du peuple, allergique à la presse écrite, notamment au correspondant du quotidien «La cité», envers lequel il éprouve une haine sans limite, nous reproche d'avoir osé lui demander de nous formuler une réponse notifiée par une décision motivée, «Conformément à l'article 10 du décret N° 88-131 du 04 juillet 88, organisant les rapports, administration – administré».
Une réponse relative à la demande d'audience, que nous lui avions adressée, le mercredi, 01 Juillet, à 11h du matin, après nous avoir obligé par l'intermédiaire de son secrétaire général à légaliser notre demande , malgré la présentation de notre ,ordre de mission accompagné de notre pièce d' identité . Suite à cela, l'honorable, maire, nous a reçu dans son bureau pour nous signifier qu'il «nous a reçu pour ne pas nous recevoir» ! .
Or cela arrive au moment, où M. le ministre de l'Intérieur fait tout pour simplifier et alléger les contraintes administratives au citoyen, cependant que notre administration , invente de nouvelles procédures pour nous compliquer la tâche et ce ,malgré les nouvelles directives données par le même ministère aux administrations afin de faciliter au journaliste l'accès à l'information. D'ailleurs , à cet effet , nous avions demandé dans la même matinée au S. G l'autorisation d'assister à la réunion de travail de la commission , composée essentiellement des représentants de la famille révolutionnaire, en présence du chef de daïra d'Iferhounène et des services techniques concernés afin de faire un choix de terrain pour la réalisation d'un monument , regroupant tous les Chouhada de la commune d'Imsouhal, tombés au champ d'honneur lors de la Guerre de libération nationale. Réunion qui se tient dans le bureau du P APC.
Ce dernier, nous signifia que «c'est contradictoire à la loi» ! Or celle-ci stipule dans son article 83 N° 12- 5 , de janvier 2012 relative à l'information que «toutes les instances , les administrations , les institutions sont tenues de fournir au journaliste toutes les informations et les données qu'il demande ….. pourvu que celles ci ne portent pas atteinte à l'intégrité d'un individu, à la sécurité de l'Etat, à l'économie du pays…etc» .
Ce qui prouve que nous sommes dans la légalité. Pourtant, nous étions conviés à plusieurs réunions similaires du genre par le chef de daïra et, en présence de l'actuel président de l'APC , dans le seul et unique but de rapporter l'information à la source au service de nos lecteurs, sans pour autant nuire à la réunion. Par conséquent, nous répondrons à notre cher président, que ni son comportement agressif, et encore moins ses menaces de poursuites judiciaires, ne nous ferons dévier de notre chemin quant à l'exercice de notre métier d'informer dans la légalité, conformément à la loi et au respect de l'éthique journalistique, sans pour autant caresser dans le sens du poil.
Quant à Mr Hocine Ghanem, nous lui conseillons de faire la distinction entre son statut du premier magistrat de la commune, en tant que personnalité publique soumise aux critiques, comme aux félicitations, et ce, de la part des citoyens, et de ses responsables hiérarchiques, et sa personne en tant qu'individu.
D'autre part, s'il a des problèmes avec ses élus qui sont poussés à la démission malgré eux, a procédé à la formation d'un nouvel exécutif après avoir lâché ses alliés du RCD , pour composer une nouvelle majorité avec son ennemi de toujours, le FFS, il n'incombe qu'à lui seul ,et à lui seul, la responsabilité de gérer la situation , au lieu de nous taxer d'ennemi, nous qui faisons notre travail d'informer . Et, pour conclure, concernant la justice, nous lui donnons rendez-vous devant le tribunal s'il a des choses à nous reprocher. Chiche !

M.A.G.

Le maire de Dechmia coupable de destruction d'un repère historique

Bouira. Le laisser-aller et la destruction de vestiges et autres symboles retraçant l'histoire, la culture et l'identité algérienne est le fort des responsables algériens. Ceci est un secret de polichinelle. Combien de «jalons historiques» ont été effacés du patrimoine matériel national ? Des églises, si elles n'étaient pas détruites, ont été transformées en mosquées. Des mausolées qui datent depuis des siècles, pour ne pas dire des milliers d'années, ont été, soit abandonnés à leur triste sort, soit «désossés» et que les matériaux utilisés pour leur construction ont été purement et simplement pillés. Allez voir du côté de Sour El-Ghozlane, plus précisément, à El-Hakimia, pour voir de visu que la sépulture de Takfarinas, le valeureux guerrier numide, donc, amazigh, dont le nom signifierait «celui qui a la fierté», ou encore, «à lui la grandeur», est réduite à sa plus simple expression. En effet, non seulement le tombeau a subi des dommages qui rendent sa restauration très difficile, presque impossible, certains sont allés même jusqu'à «nier» l'appartenance du vestige à ce chef militaire amazigh. Certains «spécialistes» auraient trouvé la «parade», pour réduire et minimiser la dimension amazighe, en attribuant la construction du mausolée à un autre guerrier… romain.
Pas plus tard qu'il y a quelques jours, c'est un autre repère historique qui vient de faire les frais de responsables inconscients. Le président de l'APC de Dechmia, commune située au sud de Bouira, a eu l'«ingénieuse » décision individuelle de détruire le centre de torture qui date de la période coloniale. Ce que, évidemment, les anciens maquisards ainsi que les citoyens de cette commune avaient dénoncé. Car pour eux, il s'agit d'un repère historique et témoin «vivant» des sévices endurés par les populations d'alors. Pour eux, «ce que vient de faire « El-mire», (le maire) est un crime de lèse-majesté, voire l'assassinat d'un pan de l'histoire de la guerre d'Algérie». Ils estiment à juste titre que ledit élu du peuple «n'a aucun droit de prendre une telle décision car le centre de torture fait partie du patrimoine matériel de la localité, de la commune, de la daïra, de la wilaya et de l'Algérie entière». Le comble est que le président de l'APC de Dechmia a fait fi des oppositions même au sein de l'assemblée qu'il représente et celle des anciens maquisards et les ayants-droits des martyrs de la région.
Quel est le rôle des pouvoirs publics dans ce «délit» ? L'acte condamnable du maire restera-t-il impuni malgré les protestations et les oppositions ? Le premier magistrat de la wilaya doit interpeller cet élu et le sanctionner pour « destruction de patrimoine historique national » et pour « outrage aux moudjahiddine et aux martyrs ».

Belkacem Mechoub

Darguina :
Les habitants ferment la route nationale N9

C'est au niveau de la daïra de Darguina cette fois-ci, environ 45 km à l'est de Béjaia, que le ras-le-bol des citoyens s'est manifesté en recourant à l'unique solution qu'ils voient accessible et efficace, celle consistant à fermer la route à la circulation en interdisant tout passage sauf en cas d'extrême urgence. Depuis le matin d'hier, mardi, plusieurs automobilistes ont dû faire demi-tour en reportant ainsi leur activité pour une autre journée tandis que d'autres gens ont préféré aller à pied à la recherche d'un nouvel arrêt de bus.
Les mobiles qui ont mené ces personnes à passer à cet acte en coupant le passage sont logiquement légitimes si on sait qu'ils ont trait directement à l'eau courante qui ne leur parvient pas depuis des jours en cette période de canicule et de ramadan.
L'on ne sait si les responsables locaux avaient déjà été sollicités à ce sujet sensible, et si oui, comment oserait-on négliger un si sérieux problème que le manque d'eau : cette source de vie.
Ce genre d'actions prouve pour l'énième fois que la vie du citoyen est loin d'être facile et stable.

K. M.

Uṭṭun: 227
-*-*-*-
Ahad (larebɛa)
08 deg yulyu
2015/2964

Tiγremt

Aγmis aγelnaw n yisallen s tmaziγt

D aγmis i yettnadin deg wayen i iḍerrun deg tudert n yal ass : timetti, idles, addal, tasekla ....

03 yulyu ass n uzarug

Ass n 19 deg meγres nγil dayen irig akked ukartuc ad sgunfun i lebda iwakken ad nkemmel imenγi meqqren :

Asali n tmurt d usnarnines, imi ayen yakk yeγlin deg wannar n yiseγ ur ilaq ara ad iruḥ kan akka d aḍu, tamurt ṭṭfen Yirumiyen acḥal d aseggas qrib lqern d uzgen s udabu aberkan anda azzayri yuγal d akli deg wayla-s neγ d axemmas akken d-qqaren yimezwura.

tagrawla truḥ-d d azwu i turet iwakken ad nneffes abeḥri n tlelli yufgen γef wakal n Yugurten d isegassen xas yuzzel imeṭṭi n waṭṭas n twaculin γef yidamen n wacḥal d ameγras maca asirem meqqar Lezzayer uzekka ara yilin tamellalt agdud ad yuγal γer yiman-is.

Ass n 1 yulyu yeffeγ-d wugdud qecuc-mecuc γer tefranin iwakken ad yini ma yella akk timunent n tmurt-neγ ala. ass n 3 yulyu 1962 tuget n gdud yenna IH d wagi i d ass n uzarug maççi d ass n 5 akken yebγa Ben Bella d yimdukal-is, d ass ideg i yerfed uγref imesli-s i umaḍal dakken yebγa tilelli, timunnent mebla Fransa, imi tamurt-a tella uqbel-is w ad tili ardeqal. Tumert tuγ am tmes deg walim deg yal tiγmert deg tmurt deg ugafa ar wenzul deg udrar ar uneẓruf. Ttun merra lqerḥ, sefḍen imeṭṭawen imi iswi newweḍ-it tura.

Tura d lawan n tdukli n yiγallen iwakken ad nkemmel abrid i yimal.

Maca wid i yeggunin deg tlisa, bγan abrid-nniden i umezruy mgal lebγi n ugdud, ayen sgunfan deg Lmerruk, tura yewweḍ-d lawan n umahil, ad ṭṭfen adabu s ddγel war tugdut.

Ayen yakk ssarmen yimeγrasen iruḥ deg waḍu, seg timunent n 62 agdud yuγal d akli-nsen war rray war izerfan, xas aṭas i d-yekren mgal lbaṭṭel aberkan n yigarfiwen n tlisa maca ar ass-a ur newwiḍ ar tmurt-nni nessarem.

Yal aseggas nesmektay-d ass 05 yulyu d ass n timunent ideg anekcum γeffeγ maca tilelli mazal-itt deg unekraf tettarğu ass-is ahat yewen n was ad taweḍ.

Dahmani Bilal

Tugna n wass-a seg Bgayet

Deg umulli wis 53 n timunent n tmurt-nneγ, aseqqamu i tallelt n wat Mẓab n Bgayet, iga yiwet n temlilit deg umraḥ Saεid Meqbel akken ad d-yini "berka i tazla n yimẓabiyen!". D agraw ideg i d-mlalen ama d ineγmisen, d iγermanen neγ d imeγnasen n yizerfan n umdan.

Tayiwant n At Σissa Mimun : Fad ula deg ayyur n Ṛemḍan deg waṭas n tuddar-is !

Taγiwant n At ɛissa Mimun i d-yezgan deg ugafa n lwilaya n Tizi Wezzu i yebaɛden γef-as azal n 15 km, mazal ar ass-a n wussan dderent tuddar-is aybel n waman, deg waṭas n tudrin n tγiwant-a am: taddart n Taḥanut, Iγil n Wuccen, Tizi, Laɛzib n Bugeni n Σmer, At Xelfat, Tizi, Aqawej, Umlil, Ibussaden, Menɛem, Ifuzzar (...).

Imezdaγ n 23 n tuddar n tγiwant- ayi ctaqqen ad wallin taqqudirt n waman tettuddumd deg n deg uxxam seg tbarnin-nsen, ula deg tallit- a n wayyur n Ṛemḍan ameɛzuz a lmumnin, uγalen-asen am win yettraǧǧun ayyur n lɛid, melmi ara d-ilal

Dayen yeǧǧan imezdaγ-n tuddar-is ad d-aggmen seg tliwa sɛan di tuddar am tala uγanim i yellan deg taddart Uqawej, tala Ussariǧ i yellan di taddart n Taḥanut (...) cwi kan llant tliwa, wama ad nerwu fad ula di tallit n Ṛemḍan ameɛzuz ideg nella. Lukan maççi d cwiṭ-a n waman i d ttawin medden deg leɛwanṣer d tliwa, tilli aṭas ara yexaṣen waman. Yerna aṭas n yemdanen ur netthader ara, ama zdig-it neγ ala waman n tliwa, acu kan anect-a d tamentilt n ddulanneγ.

Maççi d awezγi i d awen-d nedleb, neγ d aman 24h/24h neγ ahat 7j/7j, maca nebγa kan ad nseɛu aman am nekkni am tudrin niden, daya kan i nebγa a wid teɛna temsalt-a. Sugen-t-d a medden, aman s ddurt ar ddurt i d-ttesrriḥen (3 wussan tikwal ttelḥaqen 5 n wussan; akken ad serrḥen yiwet n tikkelt). Yerna deg wagur n Ṛemḍan ameɛzuz a medden. Nebγa kan aman tlata n tikal, neγ xarṣum snat i ddurt.

Ugur n waman deg tmurt n Lezzayer d lmuḥal ad yekfu neγ ad yefru; acku maççi d aman ur d-neγli ara s xilla neγ ulac aman deg yiγzerawen d wasifen, maca d afraq i farqen ur nella ara deg umkan-is amedya; asif n Teqsaft neγ wad sibaɛu, ulac tamdint i yqerben γur-s nnig n tamdint n Tizi Wezzu, maca aman-is la tentsen wat Wehran, d tmanaγt, d Blida (...), ma d nekkni di Tizi Wezzu fiḥel, anef-aγ ad nettzuxu dakken nesɛa asif! Anger-nneγ, teḍra-yid-nneγ am win is-yeqqaren: « sɛiγ jeddi, maca yemmut».

Ɛedwan Ɛebdelγani

aller-retour

Car dans la conjoncture mondiale actuelle, les politiques d'austérité se généralisent du fait du ralentissement de la croissance.

Les nouvelles recettes fiscales n'arrivent plus à couvrir les anciennes dépenses publiques. Les rares pays qui y échappent sont ceux qui ont anticipé ce ralentissement, de sorte que quand ils ont mené une politique d'offre (baisse des salaires, réorganisation du marché du travail, investissement productif), ils ont profité de la politique de (soutien de la) demande que les autres continuaient de développer dans l'attente d'une reprise. Alors que les premiers anticipaient le ralentissement durable, les autres attendaient un retour de la croissance et finançaient les déficits budgétaires par de l'endettement. Dans cet ordre d'idées, on reproche aujourd'hui à l'Allemagne d'avoir profité de la demande des pays du Sud de l'Europe. Comment donc la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal qui appliquent eux-mêmes aujourd'hui des politiques d'austérité pourraient-ils être solidaires de la Grèce ? Lui concéder des capacités de production qui lui permettraient de rééquilibrer ses comptes ? Feraient-elles preuve de générosité, étant donné l'effort relativement modeste exigé par le sauvetage de la Grèce, que cela ne constituerait pas une solution ni pour elles ni pour la Grèce car des capacités de production réellement compétitives ne s'octroient pas.

Capacités de production compétitives avons nous dit, durables parce que compétitives ou soustraites à la compétition mais intégrées à d'autres compétitives (2). Ainsi la Grèce ne peut être saisie hors de l'Europe, sans l'Allemagne vis-à-vis de laquelle elle a pris (importé) plus que donné (exporté), et dont elle réclame une solidarité (3) du fait qu'elle ait profité de sa propension à s'endetter pour soutenir sa position dans le monde (4). On le voit bien nous sommes dans un système d'interdépendance mondial hiérarchisé, dans lequel est tenu à un certain niveau un pays comme l'Allemagne, à un autre la Grèce. Pour le moment les capacités de production compétitives européennes ont tendance à se réfugier en Allemagne. Pour qu'elles puissent être mieux réparties sur les autres pays de l'Europe, il faudrait qu'elles puissent ce faisant conserver leur caractère compétitif afin de ne pas sortir de la zone. Autrement dit, il faudrait que le système d'interdépendance européen devienne lui-même compétitif d'un bout à l'autre, qu'il y ait une division européenne cohérente du travail qui soit défendue et assumée comme telle par les mondes du travail et des affaires. Perspective que chacun, grec ou allemand, redoute. De plus, selon les tendances actuelles de la productivité, on assisterait plutôt à une concentration des capacités de production industrielles plutôt qu'à leur étalement. Autrement dit, on irait vers une hiérarchisation plus prononcée de la division du travail comme le laisse voir la polarisation du marché du travail à ses deux extrémités : précarisation dans les emplois de service non qualifiés mais non mécanisables et consolidation à la borne supérieure du travail qualifié avec une émigration de la main d'œuvre qualifiée européenne vers l'Allemagne. Tout se passe comme si, il faille choisir entre une concentration des capacités de production (en Allemagne) avec une nouvelle guerre économique entre les pays européens autour de leur répartition du fait de l'unité monétaire et une pacification de la compétition avec une distribution adéquate de ces capacités dans le cadre d'une division européenne du travail cohérente et équitable. La première tendance s'accompagnerait d'une dynamique de « naturalisation » de la hiérarchisation des nations et des sociétés dont la xénophobie et le racisme seraient les expressions.

On le voit bien nous sommes dans un système d'interdépendance mondial hiérarchisé, dans lequel est tenu à un certain niveau un pays comme l'Allemagne, à un autre la Grèce.

Pour le moment, nous sommes au carrefour. Les positions de la troïka (qui représente les créanciers) et du gouvernement grec (les débiteurs) semblent inconciliables. En situation de récession, nous sommes dans un jeu à somme nulle : ce que gagne l'un est ce que perd l'autre. Les premiers qui ont profité de la faiblesse des seconds (leur propension à s'endetter) et de ce fait se font traités d'usuriers, apportent à la demande de solidarité de la Grèce la réponse de la fourmi à la cigale : danser maintenant. Ils n'ont pas besoin de dire qu'ils tiennent leur manque de compassion du monde et non pas d'eux-mêmes. Ils ne peuvent regarder vers le bas : la Grèce, et oublier le haut : les USA et la Chine.

Ce qui est sûr, c'est qu'en recourant au référendum, le gouvernement grec ne veut pas se faire le complice du Conseil de l'Europe, en appliquant sa politique au peuple grec. Il a pris le courage de dire non et de contester l'horizon fermé que voulait lui imposer la troïka.

Leur souci n'est pas celui des capacités qui préoccupe le ministre des finances de la Grèce Yanis Varoufakis, pour qui «l'austérité sape la capacité de la Grèce à rembourser sa dette» (5). Il n'est pas question de donner encore à la Grèce, de surcroit pour des capacités de production qui ne sont ni possibles ni désirables. Il n'est pas question de céder des capacités de production et la division du travail apparaît pour ce qu'elle est.

Il faut rappeler que la Grèce est un pays chrétien orthodoxe, que son intégration à l'Europe ne s'est pas faite sur une base économique, mais en tant que référence culturelle de l'Europe. La crise grecque pourrait inaugurer l'ère de l'euro comme monnaie commune et non plus unique : à côté de l'euro serait rétablie la drachme, avant que ne se mette en place une démocratie européenne et n'existe un budget fédéral européen. Il faudra d'abord que la Grèce accepte d'ajuster ses moyens. Avec la polarisation et l'internationalisation du marché du travail il est probable que les monnaies complémentaires ne soient appeler à mettre en cohérence les ressources des territoires dont certains ne peuvent pas se prêter à la spécialisation internationale. Comme elle pourrait inaugurer un redécoupage des ensembles économiques et sociaux pour leur assurer une plus grande cohérence. Un rapprochement avec la Russie et les pays slaves lui serait-il plus profitable ? Ce qui est sûr, c'est qu'en recourant au référendum, le gouvernement grec ne veut pas se faire le complice du Conseil de l'Europe, en appliquant sa politique au peuple grec. Il a pris le courage de dire non et de contester l'horizon fermé que voulait lui imposer la troïka. Mais cela suffira-t-il, pour remettre en cause la division du travail qui se profile entre les pays du Sud de l'Europe et ceux du Nord ? Si l'on en croit les négociateurs expérimentés, on ne s'engage pas dans une négociation sans envisager la possibilité de l'échec et disposer d'une solution de rechange. Autrement, la négociation risque de conduire à des pertes plus fortes que celles prévues, ce qu'envisagent dès à présent un nombre élevé d'observateurs. Une chose est certaine, la Grèce pourrait conduire les pays du Sud à se mettre sur la voie d'une meilleure intégration au monde. L'unité monétaire sans l'unité politique soumet dans une certaine division du travail, le plus faible économiquement au plus fort.

Dans notre pays, à quoi pourrait viser une politique d'austérité ? Devant le ralentissement de la croissance à l'échelle mondiale, il serait erroné de vouloir substituer de nouvelles exportations aux anciennes. A moins qu'elles puissent être adressées à d'autres pays qui ne sont pas soumis à récession, tels ceux d'Afrique. Quoi qu'il en soit, à brève échéance, on ne pourra soutenir le niveau de dépenses actuelles en envisageant des exportations. Nous ne pourrions qu'échouer et donc aggraver la crise. Il faudrait pouvoir accroitre les capacités de production à destination des marchés locaux, stabiliser une consommation. Pour ce faire, une libéralisation immédiate serait une mauvaise réponse, elle signifierait le renoncement à un effort collectif car elle soumettrait la satisfaction des besoins à la logique du plus offrant et étant donné la rigidité de l'offre, elle ne pourrait conduire qu'à un accroissement des inégalités. Cela devient de plus en plus clair pour les économistes actuels : à se focaliser sur la croissance on laisse filer les inégalités. « La cote de popularité de Barack Obama a suivi celle des revenus et non celle du PIB. Le président américain est le premier de l'histoire des Etats-Unis qui doit reconnaître une baisse du revenu médian des citoyens sur 20 ans (de concert avec ses prédécesseurs) » (6). Avant de libéraliser il faut redonner à l'offre son élasticité de sorte à préserver la cohésion de la société. Ensuite, on pourra envisager d'exporter, puis de revoir les arbitrages entre consommation et investissement.

(A D)
*Député FFS

Notes :
(1) Politique de l'offre ou politique de la demande ? In le Quotidien d'Oran du 17, 20 et 21 Février 2010.
(2) L'exemple du marché du travail en Allemagne : le travailleur de l'industrie est soustrait relativement à la compétition, celui des services qui l'entoure est exposé. Mais le système social tient les deux bouts. Les monnaies complémentaires entre les entreprises en Suisse, est un autre exemple.
(3) Voir l'intervention de Yanis Varoufakis: «L'austérité sape la capacité de la Grèce à rembourser sa dette». http://www.alterecoplus.fr/economie/yanis-varoufakis-lausterite-sape-la-capacite-de-la-grece-a-rembourser-sa-dette-201506191700-00001581.html
(4) En exportant vers le reste du monde, l'Allemagne a accumulé des excédents dont elle a « investis » en partie en Grèce, comme l'explique le ministre des finances grec. Maintenant que la récession en Europe se précise, les créanciers voudraient reprendre leurs avoirs et les débiteurs ont du mal à les rendre.
(5) Art. op. cit.
(6) Le revenu augmente et le bien-être diminue, sauf en Suisse.

Le mystérieux voyage de Florentino Perez...

Real Madrid. *Il aura fallu que Florentino Perez effectue un voyage à Doha au Qatar pour que la sphère football s'embrase.*

L'information, relayée par France-Football, a fait le tour du web. Le président du Real Madrid aurait rencontré les dirigeants qataris qui sont également les propriétaires du champion de France. Des dirigeants qui n'ont jamais caché leur attrait pour enrôler Cristiano Ronaldo.
Un rêve pour le PSG qui reste encore loin de se concrétiser.
Mais évidemment ce voyage a lancé la rumeur de possibles négociations pour la venue de la star portugaise à Paris.
Et si Nasser al-Khelaïfi, le président du PSG, a récemment déclaré que le budget parisien n'était pas infini, car il faut équilibrer les comptes à la fin de chaque saison, si la porte s'est entrouverte pour la venue de Cristiano Ronaldo, il y a fort à parier que les dirigeants parisiens vont foncer tête baissée !
Malgré tout, il n'est pas non plus exclu que cette réunion ait pu être liée à un intérêt pour d'autres joueurs madrilènes comme Benzema ou Carjaval par exemple.
A moins, évidemment que ce ne soit pour des velléités du Real Madrid pour des joueurs parisiens...

FC Barcelone : *laporta prêt à ramener Guardiola*

Actuellement en campagne pour la présidence du FC Barcelone, Joan Laporta, ancien patron du Barça (2003-2010) et actuel candidat, n'a pas hésité à évoquer un éventuel retour de Josep Guardiola à la tête du club. En effet, lors d'un entretien avec la Cuatro, le dirigeant catalan a annoncé qu'un retour de l'entraîneur du Bayern Munich au FC Barcelone était possible à l'avenir."Luis Enrique sera l'entraîneur la saison prochaine. Je suis en bons termes avec Pep et si ça l'intéresse de revenir, on en parlera", a lancé Laporta. Pour rappel, les socios décideront du prochain président des Blaugrana le 18 juillet. Jusqu'à cette date, les différents candidats vont réaliser de nombreuses promesses...

Atlético de Madrid : *Arda Turan officialise avec le Barça*

Après quatre bonnes saisons à l'Atlético de Madrid, Arda Turan a été transféré au FC Barcelone, lundi soir. Le club catalan, interdit par l'UEFA d'inscrire de nouveau joueur jusqu'en janvier prochain, ne précise pas si milieu turc de 28 ans sera prêté chez la Matelassiers ou dans un autre club. Le montant de la transaction, communiqué sur le site du club, est de 34 millions d'euros, avec un bonus de sept millions (la clause libératoire était de 41 millions). Le contrat de l'ancien du Galatasaray porte sur cinq saisons. Le FCB précise également qu'il peut revendre le joueur au club de la capitale jusqu'au 20 janvier, au lendemain de l'élection présidentielle qui va se jouer entre Josep Maria Bartomeu et Joan Laporta. Si ce dernier est choisi par les socios, il peut par exemple renvoyer Turan à l'Atléti.

Arsenal : *discussions entamées pour Pedro !*

Annoncé dans le viseur du Paris SG, de Liverpool et de l'Atletico Madrid, Pedro (27 ans, 35 apparitions et 6 buts en Liga en 2014-2015) plaît aussi à Arsenal. Et d'après les médias espagnols, les Gunners ont entamé des discussions avec les représentants de l'ailier du FC Barcelone. Arsène Wenger semble bien décidé à s'offrir l'international espagnol pour renforcer son secteur offensif.Malgré sa récente prolongation jusqu'en 2019, Pedro pourrait quitter le Barça cet été afin de retrouver plus de temps de jeu. Difficile, en effet, de se faire une place au sein de l'attaque barcelonaise avec la présence du trio Messi-Suarez-Neymar.

Dinamo Moscou : *Valbuena proposé à l'Inter ?*

Malgré l'exclusion du Dinamo Moscou des compétitions de l'UEFA pour les 4 prochaines saisons, Matthieu Valbuena (30 ans, 24 matchs et 4 buts en championnat russe en 2014-2015) aurait pris la décision de rester au sein du club russe afin de ne pas compromettre ses chances de participer à l'Euro 2016 avec l'équipe de France (voir ici). Pourtant, d'après les informations de La Gazzetta dello Sport, l'international tricolore aurait été proposé à l'Inter Milan.À un an de l'Euro, il serait étonnant de voir l'ancien Marseillais prendre le risque de rejoindre un nouveau club cet été, surtout que l'Inter Milan n'est pas qualifié pour une coupe d'Europe cette saison.

Juventus : *Pirlo s'engage avec New York City*

Depuis plusieurs semaines, Andrea Pirlo est annoncé du côté de la Major League Soccer. L'officialisation est tombée lundi de la part de la Juventus. Les Piémontais ont remercié le joueur pour son parcours exemplaire sous leurs couleurs.
L'international italien (36 ans, 113 sélections) va s'engager avec le New York City FC dans les prochaines heures.
A l'instar de Steven Gerrard et Frank Lampard, le charismatique milieu transalpin découvrira donc un nouveau championnat aux Etats-Unis.
L'ancien joueur de l'AC Milan a également tenu à remercier les Bianconeri pour les quatre ans passés à leurs côtés. "Merci beaucoup à tous.
Si la décision n'a pas été facile à prendre, le moment est arrivé de vivre une nouvelle aventure, mais je n'oublierai jamais la relation que j'ai pu avoir avec ces couleurs (celles de la Juventus).
Jusqu'au bout, Forza Juventus !", a t-il déclaré sur son compte officiel Twitter.

Casillas, le nouveau gardien du temple de Porto ?

Annoncé sur le départ depuis plusieurs semaines, Iker Casillas serait proche de quitter le Real Madrid. D'après les informations de la chaîne TVE, le gardien de but espagnol pourrait poursuivre sa carrière... au FC Porto. Iker Casillas compte-t-il les jours le séparant d'un départ du Real Madrid ? Si l'on en croit les informations de la chaîne TVE, le gardien de but espagnol ne sera plus un joueur merengue la saison prochaine. Annoncé notamment à l'AS Rome, le portier âgé de 34 ans pourrait poursuivre sa carrière au FC Porto.
En effet, le dernier rempart disposerait d'une offre émanant des Dragons entraînés par Julen Lopetegui et un accord pourrait être trouvé dans les prochains jours. Sous contrat jusqu'en juin 2017 avec la Maison Blanche, "San Iker" laisserait ainsi David De Gea (Manchester United) poser ses valises du côté de Santiago-Bernabeu. Une page pourrait rapidement se tourner dans la capitale espagnole.

Fenerbahçe peut crier victoire pour Nani

Conformément à ce qui était attendu, le transfert de Nani à Fenerbahçe a été bouclé ce lundi. Les dirigeants du club turc ont confirmé que tout a été acté officiellement en coulisses. Les fans de Fenerbahçe sont aux anges. Après avoir réservé un accueil exceptionnel à Nani à l'aéroport, ces derniers croisaient les doigts pour que la visite médicale de l'ailier portugais se déroule bien. Visiblement, le joueur prêté par Manchester United au Sporting Portugal la saison passée a répondu aux attentes des dirigeants sur ce point. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre en compte le communiqué publié par les décideurs turcs. En clair, ces derniers ont réussi à trouver un accord définitif sur le plan financier avec le board des Red Devils. L'écurie anglaise va récupérer un chèque d'environ 6 millions d'euros via la vente de Nani qui ne faisait pas du tout partie des plans du manager Louis van Gaal dans l'antre d'Old Trafford. Ajoutez à cela que le natif de Praia a accepté de signer un contrat qui "couvre les saisons 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018". Maintenant qu'il a la certitude de porter le maillot de Fenerbahçe la saison prochaine, Nani va devoir effectuer une bonne préparation au sein de l'effectif turc avant de cartonner dès le début de la saison qui se profile. S'il n'arrivait pas à tirer son épingle du jeu, le Portugais pourrait rapidement devenir un bouc émissaire à Fenerbahçe mais nous n'en sommes pas encore là. Pour le moment, Nani savoure simplement le fait d'être un Roi dans la ville d'Istanbul.

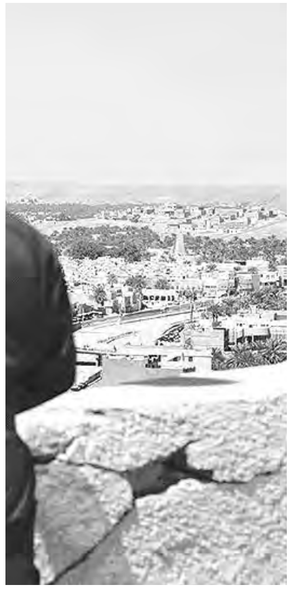

Et de dénoncer la poursuite de ce laisser-aller qui ne fait qu'aggraver la situation depuis deux ans.
Et de faire remarquer qu'à chaque fois qu'un haut responsable de l'Etat se rend dans la région, la situation se complique un peu plus.
A remarquer que les événements tragiques de ces derniers jours surviennent au lendemain de la visite dans la wilaya, du nouveau ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. La LADDH considère que «ce qui se passe à Ghardaïa est le résultat d'une gouvernance chaotique du pays par un régime politique qui a prouvé son échec total dans la gestion des préoccupations citoyennes d'une manière juste car se basant sur la stratégie de créer des crises pour se proposer comme intermédiaire entre les protagonistes». La LADDH revendique aussi la démission du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales et du premier responsable de la police nationale auxquels elle fait porter la responsabilité dans «le développement tragique» des événements dans la région. Elle exige un traitement de la situation d'une manière déterminée dans le cadre des lois et des institutions de la République et le respect des droits de l'homme. A noter également que des partis politiques comme le FFS et le RCD, implantés dans la wilaya, ont appelé à un plan d'urgence pour faire sortir cette wilaya du cercle vicieux de la violence. Enfin, des notables locaux de différentes composantes de la société civile de Ghardaïa ont appelé les habitants à la «vigilance et à la sagesse» pour éviter ces affrontements qui, selon eux, «nuisent à la réputation de la région et ternissent son image». Une commission interministérielle chargée de l'examen des voies et moyens pour consolider le retour à l'ordre public dans la région de Ghardaïa a été installée jeudi dernier par le ministre de l'intérieur et des collectivités locales, Nourredine Bédoui.
Devant un parterre composé notamment de membres de la société civile, d'élus et de notables de la wilaya de Ghardaïa, le ministre avait affirmé que l'Etat veillera à l'application «rigoureuse» de la loi contre tous ceux qui «s'avisent de porter atteinte à l'ordre public ou de compromettre l'avenir de cette wilaya».

Katia K

Attaque terroriste contre une patrouille de police à Bouira-ville

Attentat. Dans la nuit du lundi à, hier, mardi, aux environs de minuit, une patrouille de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPF) a été attaquée par un groupe de terroristes dans la ville de Bouira, plus précisément, à proximité du pôle universitaire et le siège du Groupe d'intervention rapide (GIR) de la gendarmerie nationale. Surpris par les tirs nourris des terroristes qui avaient très certainement préparé leur coup, les éléments de la BMPJ ont réussi à riposter promptement.
L'attaque surprise a fait quatre blessés, heureusement, sans gravité. Ils ont été transportés à l'hôpital Mohamed Boudiaf qui s'y trouve à quelques centaines de mètres.
Deux d'entre eux avaient quitté le centre hospitalier la nuit même, alors que les deux autres ont été gardés en observation. En tout cas, leurs jours ne sont nullement en danger.
Toutefois, les sanguinaires ont réussi, quelques instants après l'attaque, à prendre la fuite à la faveur de l'obscurité des lieux de l'attentat, pour s'introduire à l'intérieur du pôle universitaire encore en chantier.
Alertés, les éléments du Groupe d'intervention rapide, qui se trouvaient à quelques dizaines de mètres, et ceux de la BMPJ ont aussi investi les lieux pour tenter de déloger les assaillants.
Selon d'autres informations, les terroristes auraient pris la fuite à bord d'un véhicule de marque «Clio» et seraient activement recherchés.
Notons pour rappel qu'en 2011 et pendant le mois de jeûne, une patrouille de la BMPJ avait été attaquée par des terroristes devant le siège de la wilaya alors qu'en 2012, c'était, toujours durant le mois de ramadhan, la Brigade d'intervention rapide de la gendarmerie nationale qui avait été la cible.
Ce jour-là ou plutôt cette nuit-là du mercredi à jeudi, quasiment à la même heure (entre minuit et 1 heure du matin), une forte détonation avait réveillé les habitants des quartiers nord-ouest de la ville jouxtant le siège de la brigade dont l'Ecotec et Farachati.
Une roquette traditionnelle tirée avec un «hebheb», espèce de lance-roquettes traditionnel, avait visé la cible. Heureusement, la roquette avait raté son objectif et avait atterri dans la cuisine d'un appartement de la tour située en face du groupement sans enregistrer de pertes humaines.

Belkacem Mechoub

L'édito

de Mourad Bendris

Coïncidences douteuses

Ce qui a amené nombre d'observateurs à voir dans cette reprise la volonté sournoise de parties occultes de porter atteinte, en démentant par les faits l'engagement précité du ministre susmentionné, la crédibilité de l'Etat.

Ces derniers jours, l'actualité nationale s'est franchement réchauffée. Et c'est peu dire au vu du grave bilan, en pertes humaines, surtout, auquel un tel réchauffement a déjà donné lieu. Notamment à Ghardaïa où, pour des raisons des plus obscures, les affrontements, que certains se précipitent à chaque fois – dans un dessein des plus évidents - à qualifier d'intercommunautaires, ont repris. Une reprise d'autant plus intrigante qu'elle a été brusque et qu'elle est survenue peu de jours après les engagements, annoncés à partir de Ghardaïa même, du ministre de l'Intérieur d'œuvrer à mettre définitivement fin au tragique feuilleton des violences récurrentes dont elle est le cadre depuis plusieurs mois maintenant. Ce qui a amené nombre d'observateurs à voir dans cette reprise la volonté sournoise de parties occultes de porter atteinte, en démentant par les faits l'engagement précité du ministre susmentionné, la crédibilité de l'Etat. Un objectif dans lequel, soutiennent-ils, s'inscrit également le regain d'activités terroristes enregistré ces deux derniers jours : l'attentat à la bombe perpétré à Sidi Bel Abbès et l'interception, à Bouira, par les forces de sécurité d'éléments terroristes qui s'apprêtaient à y commettre un acte criminel, ayant, pour ces mêmes observateurs, celui de battre en brèche un des arguments forts du pouvoir face à ses détracteurs ; la maîtrise de la donne sécuritaire, à savoir. Cette lecture des faits est confortée par le brusque, là aussi, réveil, à ce moment précis, de la contestation contre l'exploitation du gaz de schiste. Alors que rien, dans le sens qu'aucun fait nouveau ne s'est produit dans l'intervalle dans ce dossier qui le justifierait, une marche a été organisée, dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 juillet, à In Salah par les « opposants » à cette exploitation. Qui dans la foulée en ont promis d'autres pour les jours qui viennent. Ce qui n'est pas de bon augure pour la quiétude de la ville et de ses habitants, et, couplé aux autres faits susmentionnés, pour la stabilité du pays. Surtout que le moment présent est marqué par la publication, par le département d'Etat américain, d'un rapport fort critique pour notre pays sur la situation des droits de l'homme y prévalant...

M B

Marche et grève des travailleurs des impôts à Bejaia

Colère et polémique. Malgré un soleil de plomb et en plein mois de ramadhan, les travailleurs des impôts de Bejaia ont battu le pavé, hier, aux environs de midi à partir du siège Ennaciria sis à quelques encablures du siège de la wilaya ou ils ont tenu un sit-in pour exiger la réintégration sans conditions de leur camarade secrétaire général de la section syndicale suspendu lundi (avant-hier) par le directeur.
Juste quelques heures avant sa suspension, des bruits courent que le directeur avait agi de cette manière pour faire respecter la feuille d'émargement qu'il a instaurée durant ce mois de ramadhan. Mais on fouinant un peu plus, cette affaire dépasse de loin un simple papier fut-il pour instaurer une discipline souvent absente à travers toutes les administrations du pays durant les mois de ramadhan et c'est loin d'être le propre des services des impôts.
Le directeur déposa plainte auprès de la chambre administrative accusant l'un des travailleurs d'avoir émarger à la place d'un autre, ce qui est perçu à ses yeux comme étant un acte de falsification. Passée en référé, la justice déboute ce premier responsable qui en un quart de tour est allé déposer une plainte cette fois-ci au pénal accusant M. Chelouah secrétaire général de la section syndicale des impôts, d'avoir proféré des menaces à son encontre. La plainte est actuellement devant les juges qui statueront peut être dès la prochaine rentrée sociale mais en attendant ce travailleur père de famille est sans emploi avec un salaire suspendu jusqu'à nouvel ordre. «Je n'ai proféré aucune menace à son égard, j'ai simplement dit que je suis secrétaire général de la section syndicale et mon statut m'oblige à défendre les intérêts moraux et matériels des travailleurs», a déclaré hier M. Chelouah qui affirme la présence de plusieurs témoins lors d'échanges de propos avec le premier responsable des impôts de la wilaya de Bejaia. A la question de savoir si c'est par rapport uniquement à de tels propos que le directeur est allé jusqu'à solliciter la justice, les langues commencent alors à se délier en nous expliquant que cette affaire n'est en fait que la goutte qui a fait débordé le vase. «En réalité le conflit est plus profond que ça. Lorsque nous avons tenu une grève il ya de cela un peu plus d'un mois, nous avons en tant que section syndicale établi un rapport que nous avons adressé à notre direction générale sise à Alger. Et dans ce rapport nous avons clairement exigé l'envoi d'une commission d'enquête concernant une gestion que nous estimons catastrophique au niveau de notre direction à Bougie et c'est ce qui a mis le feu aux poudres», affirme ce syndicaliste suspendu appuyé par un certain nombre de ses camarades. Sous un soleil de plomb, une délégation des travailleurs des impôts rassemblés devant le siège de wilaya devait être reçue par le chef de cabinet du wali.
Mais avant cela, l'Union de wilaya de l'UGTA a pris dès avant-hier le dossier en main en le transmettant même au patron de la centrale syndicale Abdelmadjid Sidi Said.
Un élan de solidarité venu des travailleurs qui menacent de recourir à d'autres actions quitte à paralyser ce secteur, si la suspension de leur secrétaire de section venait à être maintenue. Dans l'espoir d'écouter l'autre son de cloche nous avons, à maintes reprises, tenté d'entrer en contact avec le secrétariat du directeur, mais nos appels sont restés sans réponses. Notons au passage que lors de la grève du mois passé, même la radio locale qui est un service public n'est pas arrivé à contacter ce directeur qui après avoir fait patienter le journaliste de cette radio plus d'une heure à attendre dans le hall de la direction, ce premier responsable a changé d'avis en refusant de recevoir ce journaliste qui n'avait comme seul but que d'écouter sa version après avoir écouté celle des grévistes.

Boubekeur Amrani

la Cité

Les habitants des 4 chemins de Béjaïa mobilisés pour Lamine Mammeri

Solidarité. *Tant que l'accès aux soins demeure difficile, il ne faut surtout pas tomber malade dans ce pays, surtout lorsqu'on s'aperçoit que nos décideurs se soignent, eux, à l'étranger.*

C'est ce qui rend la souffrance insupportables à nos malades, malades surtout de voir le peuple d'en haut bénéficier de prises en charge en France et le gros du peuple d'en bas, leurs semblables, périr dans des structures de santé sans réelle prise en charge dans des.

Lamine Mammeri est l'un des victimes de ce système sanitaire archaïque. Atteint de la maladie d'insuffisance rénale, son cas va de dégradation en dégradation : les séances d'hémodialyse auxquelles est soumis depuis maintenant des années ont affecté son corps qui s'affaiblit de plus en plus, allant jusqu'à l'amputation de ses deux jambes.

L'esprit vif et la bonté de ce gars n'ont pas laissé les gens indifférents face à sa maladie. Tout le monde en parle, en colère de le voir dans cet état. Dieu sait que Lamine, architecte de formation, a de tout le temps été disponible pour les autres.

C'est cette générosité, reconnue par tous et partout à Béjaïa, qui a poussé les habitants de son quartier à organiser un tournoi de football en son honneur.

"C'est une initiative qui vise à souder la fraternité entre les habitants de notre cité et rappeler les valeurs de solidarité dans notre société en ce mois de ramadan », dira Boubkeur Kassa, président de l'association du quartier plus haut signalé

Qui, faisant de ce tournoi sportif un facteur de cohésion sociale, ajoute : « le football est le meilleur moyen de consolider le respect et les valeurs morales dans notre quartier. »

Youcef Laraoui, l'un des initiateurs de ce tournoi, dira que « par ce geste de solidarité on vise surtout à enraciner chez nous les valeurs d'humanisme et instaurer en même temps une tradition d'entraide. »

Placé sous le slogan Nous sommes solidaires, ce mini championnat de 16 équipes sera disputé entre des formations issues du même quartier et de différentes générations, le but étant la solidarité, et l'argent collecté à cet effet sera reversé directement à Lamine en vue de poursuivre ses soins.

Pour rappel, l'association du quartier qui a pris l'initiative s'est vu prendre en charge toute seule les frais d'organisation et de traitement nécessaire à Lamine, sans la moindre aide des autorités locales.

A l'heure où nous mettons sous presse, une belle ambiance règne dans ce quartier. Prompt rétablissement à Lamine.

Yacine Zidane

Le billet de Said Mekbel

Les comiques

On avait décidé de ne plus rien prendre d'elle. Non, plus rien de cette APN cuvée 88-92. Ça ne passe plus, ça ne peut même plus rester au travers de la gorge. Mais voilà que *Le Soir d'Algérie* a réussi à nous faire passer la pilule, comme quelqu'un qui sans le vouloir, vous fait avaler un bonbon, en vous donnant une tape amicale dans le dos. C'est que l'information donnée par notre confrère est savoureuse. Devinez pourquoi la Commission juridique de l'APN a rejeté le droit de vote personnel et direct des femmes ? Parce que ses honorables membres sont pour la paix des ménages, et se refusent à semer la discorde entre conjoints en donnant à chacun la liberté de voter !

La belle intention ! Le noble prétexte ! La belle scène de ménage ! Le chef de famille voulant voter Belkhadem, la mère de famille préférant Aït Larbi; le mari voulant coller une affiche FLN dans le couloir, son épouse refusant de lui dire où est caché le scotch ; l'homme vexé qui réduit sa moitié en répudiant sa femme, la famille de la femme qui vient lui demander réparation ; le village du mari qui vole au secours de l'un de ses fils, la wilaya de l'épouse qui court défendre sa fille ; la moitié du pays qui se range du côté de l'homme, l'autre s'armant pour la femme ; et tout là haut, le pauvre Chadli qui se ronge les ongles, se demandant pourquoi le sort l'a mis dans les deux camps en même temps, cousin par alliance au troisième degré côté femme et fidèle de la base FLN pour la famille politique de l'homme !... Et si on parlait d'autre chose Khalida : le jour va se lever qui fait fuir le chacal vers le bois...

El Ghoul
2 octobre 1991

Accidents : *11 morts et 46 blessés en 24 heures sur les routes*

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et quarante six (46) autres ont été blessées dans vingt neuf (29) accidents de la circulation enregistrés durant les dernières heures, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ain-Defla où deux (02) personnes ont perdu la vie dans la commune d'El-Hassania, a-t-on précisé.

Stupéfiants. : *plus de 67 tonnes de drogues saisies au premier semestre 2015*

Plus de 67 tonnes de drogues ont été saisies à travers le pays, durant le premier semestre 2015 par les forces de l'ordre, notamment par les unités de l'Armée populaire nationale (ANP), a indiqué, hier, mardi, un bilan du ministère de la Défense nationale (MDN).

Des quantités de «67.879,798 kg de drogues a été saisie par les forces de l'ordre à leur tête les unités de l'ANP durant la période allant du 1 janvier au 30 juin 2015», précise la même source. Selon le bilan, «760 individus ont été arrêtés ou abattus» dans le cadre des opérations de lutte contre le trafic de drogue, 238 véhicules saisis, et 11 armes récupérées».

Les plus grosses prises ont été opérées au niveau de la 2éme région militaire (Tlemcen) et ont porté sur la saisie de plus de 44.117 kg de drogues et 95 véhicules, alors que 235 individus ont été «arrêtés ou neutralisés».

102 terroristes neutralisé durant le premier semestre de 2015

Bilan. Cent deux (102) terroristes ont été abattus, arrêtés ou repentis et de grandes quantités d'armes et de munitions saisies durant le premier semestre de 2015, a indiqué, hier mardi, un bilan opérationnel semestriel des forces de l'ordre à leur tête les unités de l'Armée nationale populaire (ANP). Selon le bilan établi par le ministère de la Défense nationale (MDN), 66 terroristes ont été ou abattus, ou arrêtés ou se sont repentis au niveau de la 1ère région militaire (RM), trois (3) terroristes dans la deuxième RM, sept (7) dans la troisième RM, 17 terroristes dans la quatrième RM, sept (7) terroristes dans la cinquième RM et deux (2) terroristes dans la sixième RM. Concernant les armements récupérés, le bilan opérationnel relève la récupération de 150 unités dont 74 unités dans la 1ère RM, deux (2) dans la deuxième RM, 21 unités dans la troisième RM, neuf (9) unités dans la quatrième RM, huit (8) unités dans la cinquième RM et 36 unités dans la sixième RM. Le bilan a, par ailleurs, fait savoir que 653 engins explosifs ont été détruits par les forces de l'ordre à leur tête les unités de l'ANP, dont 381 engins explosifs dans la première RM, cinq (5) dans le deuxième RM, 3 dans la troisième RM, cinq (5) dans la quatrième RM, 186 engins dans la cinquième RM et 73 engins explosifs dans la sixième RM. Parmi les armes récupérées, le MDN a cité des pistolets mitrailleurs de type kalachnikov (PMAK), des lances grenades de type RPG-7 et SPG-9, des fusils semi-automatiques de type Simonov (FSA), des fusils à lunette (FAL), des pistolets automatiques (PA) des fusils à pompe (FAP), des fusils mitrailleurs de type FMPK et PKT, ainsi que des fusils mitrailleurs (FM) et de fusil de chasse (FC). Une importante quantité de munissions, de paires de jumelles, de téléphones portables, de GPS et d'autres objets ont été saisis, a indiqué la même source, ajoutant que de nombreux abris refuges et casemates ont été détruits.

RN et agences

Algérie Télecom développera une industrie de contenus et de services à valeur ajoutée

Redéploiement. Algérie Télécom (AT) projette de développer une industrie de contenus et de service à valeur ajoutée sur son réseau internet, a indiqué son Président directeur général, Azouaou Mehmel, à Alger dans la soirée du lundi à mardi.

Invité au forum du quotidien "Liberté", le P-DG d'Algérie Télécom a souligné que parmi les priorités de développement d'Algérie Télécom à moyen terme, figure l'introduction de davantage de contenus et de services à valeur ajoutée, notamment pour les entreprises, mais aussi pour tous les citoyens.

Rappelant qu'une bibliothèque numérique a déjà été introduite comme "un premier pas" de fourniture de contenus, M.Mehmel a relevé que son entreprise, offre des services aux entreprises, en hébergement et en conception de sites internet. "Les services à valeur ajoutée vont permettre la mise en place d'une économie numérique que nous n'avons malheureusement pas aujourd'hui chez nous, ou internet est encore un contenu développé ailleurs, ce qui permet aux fournisseurs étrangers de profiter de nos infrastructures" , a-t-il regretté.

Il a ajouté qu'AT "projette d'avancer dans la mise en place d'une industrie des contenus locaux" qui, selon lui, s'avère "vitale pour permettre aux infrastructures déployées aujourd'hui de se maintenir et d'être viable, et offrir un service à tous les citoyens sur tout le territoire national".

M. Mehmel a par ailleurs, insisté sur la nécessité de sécuriser les données via les data centers, rassurant que son entreprise est à même de sécuriser les contenus qu'elle héberge.

"Les données qui sont hébergées chez nous sont sécurisées", a affirmé le P-DG, soulignant la nécessité d'investir davantage dans l'hébergement puisque et comme il l'a expliqué, 3 Algérie Télécom ne compte pas se limiter au rôle du fournisseur d'accès, et le recours aux services à valeur ajoutée permettra de contribuer au financement de l'entreprise et de réduire le coût des infrastructures installées".

Il a par ailleurs, relevé que "beaucoup de chantiers sont lancés pour remédier à la qualité de services dont se plaint le citoyen, notamment en coupures sur le réseau de téléphonie mobile, rappelant que le réseau en cuivre sera complètement remplacé par la fibre optique et que cette opération est parfois la raison des perturbations.

La généralisation des fibres optiques, est une " étape clé " dans la garantie d'un débit de bonne qualité, a précisé M. Mehmel qui a rappelé que 64.000 Km ont été installés le premier semestre de 2015 contre 61.500 Km pour toute l'année 2014.